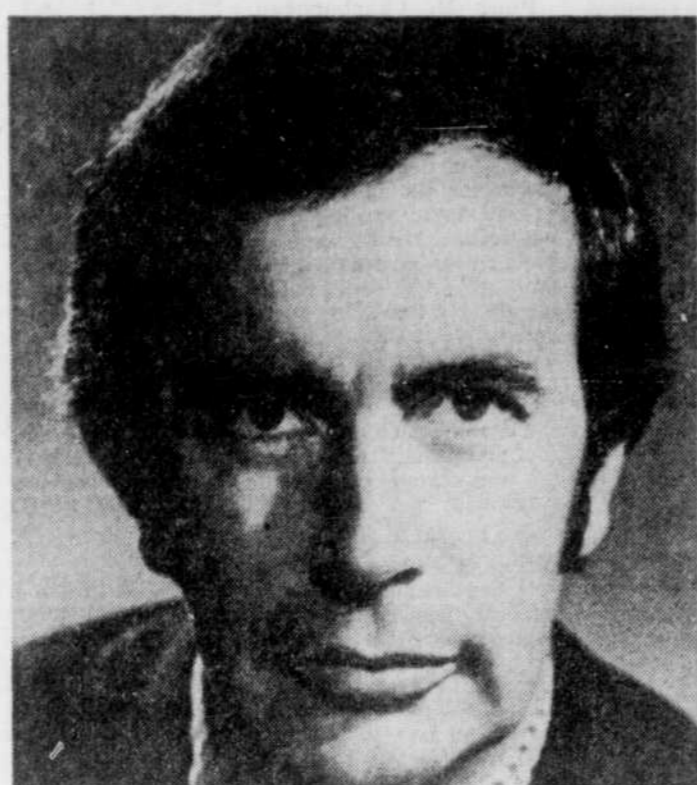




M. Robert Bourassa



M. Fernand Lalonde



M. Gérard-D. Lévesque

Bourassa met la main sur la police

M. Robert Bourassa, en politicien rusé, vient de mettre la main, au moment où son gouvernement est frappé de tous côtés par des scandales, sur tout ce qui s'appelle police, conflit et justice au Québec.

C'est la conclusion la plus fondamentale qu'il faut tirer du remaniement ministériel effectué, hier, par le premier ministre et qui a déplacé douze ministres.

Dans un premier temps, M. Bourassa a décidé de confier le ministère de la Justice à M. Gérard-D. Lévesque et le ministère du Travail à M. Gérard Harvey, deux domaines à problèmes depuis cinq ans.

Contrairement à MM. Jean Coutu et Jérôme Choquette qui étaient jaloux de leur autonomie et qui voulaient à tout prix régler eux-mêmes les problèmes relevant de leur juridiction, MM. Harvey et Lévesque sont de loyaux et fidèles courtisans du chef. MM. Harvey et Lévesque n'aiment pas non plus les situations conflictuelles. En outre, MM. Harvey et Lévesque ne sont pas reconnus comme les ministres les plus compétents et les plus travaillants en ce qui concerne les affaires de leurs ministères.

M. Lévesque, qui a toujours attaché beaucoup de prestige au ministère de la Justice, a consenti à un poste émasculé pour permettre de transférer à un ami personnel les problèmes litigieux.

M. Harvey a été approché pour le ministère du Travail, il y a à peine dix jours, faute de candidats plus solides. Il n'a donné sa réponse qu'hier matin, quelques heures seulement avant que le remaniement ne soit annoncé.

Avec de tels lieutenants, le premier ministre aura donc tout le loisir de mettre son nez dans les affaires de la Justice et du Travail.

MM. Harvey et Lévesque seront d'ailleurs les premiers à refiler à leur chef les moindres problèmes de relations de travail, de conflits sociaux ou de scandales judiciaires.

Dans un deuxième temps, en plus de superviser directement ces deux ministères clefs, M. Bourassa fait renaitre pour son compagnon de tous les instants, M. Fernand Lalonde, le poste de Solliciteur général, avec pouvoirs étendus.

M. Lalonde se voit confier notamment la responsabilité ministérielle des forces policières au Québec, de la Commission de police et des poursuites criminelles.

La Sûreté du Québec, les corps policiers municipaux, le Conseil de sécurité publique de la Communauté urbaine de Montréal, la Commission d'enquête sur le crime organisé, les suites de la Commission Cliche, les poursuites criminelles à l'égard du député Shanks et des autres personnes visées par le rapport Chaloux et la corruption municipale, le dossier Morgentaler et autres cas litigieux relèvent maintenant de M. Lalonde.

M. Bourassa ne cache pas, par ailleurs, que les pouvoirs confiés à M. Lalonde sont une première étape vers la création d'un futur ministère de l'Intérieur, tel qu'il a été suggéré dans le livre blanc sur la Justice déposé, en 1972, par M. Choquette.

Avec cette mainmise sur les forces policières par l'intermédiaire de son ami Fernand Lalonde, avec la docilité d'un Gérard Harvey qui lui confiera le moindre problème de relations de travail, avec la loyauté presque naïve d'un Gérard-D. Lévesque de qui relève maintenant la partie "intelligence" du fameux Centre d'analyse et de documentation (CAD), M. Bourassa a en main tous les éléments voulus pour suivre pas à pas le moindre signe de contestation à se manifester au Québec.

A la veille des négociations dans la fonction publique et parapublique, au moment où la Commission d'enquête sur le crime organisé semble disposée à ouvrir de nouveaux dossiers chauds, à l'approche des Jeux olympiques qui pourraient provoquer des événements inattendus, M. Bourassa a pris les grands moyens.

Par cette mainmise personnelle sur tout ce qui s'appelle justice, police, travail, conflits, contestation, M. Bourassa donne fortement l'impression de vouloir jouer à la répression plus qu'à la social-démocratie.

Encore une fois, le chef d'Etat se fait attendre. Avec ce remaniement, M. Bourassa demeure un politicien, habile peut-être, mais un simple politicien.

Claude MASSON

Bourassa accentue son emprise sur les ministères "explosifs"

à lire

par Gilbert ATHOT

Le premier ministre Robert Bourassa va désormais pouvoir exercer une mainmise presque parfaite sur toutes les parties "explosives" de l'appareil gouvernemental.

C'est du moins la signification la plus évidente de la seule véritable surprise du remaniement ministériel annoncé hier, soit la nomination de M. Fernand Lalonde comme Solliciteur général.

Ami personnel et on ne peut plus loyal du premier ministre, M. Lalonde, jusqu'à maintenant ministre d'Etat au Conseil exécutif, devient ainsi chargé des forces policières et des poursuites criminelles. Par la même occasion, il a la haute main sur la Commission de police et, en conséquence, sur la célèbre Commission d'enquête sur le crime organisé (Ceco).

Le chef du gouvernement a même révélé que la nomination de M. Lalonde constituait "une étape vers la formation éventuelle d'un ministère de l'Intérieur", comme le propose d'ailleurs le livre blanc sur la justice.

A cette nomination, s'ajoute aussi celle de M. Gérard-D. Lévesque qui, tout en continuant d'être vice-premier ministre et leader parlementaire, devient ministre de la Justice.

Conseiller expérimenté, il est reconnu comme étant un homme qui demeure toujours fidèle et loyal à son chef et le consulte régulièrement.

Cette double nomination, soit celles de M. Lalonde et Lévesque, explique parfaitement bien l'optique du remplacement de M. Jérôme Choquette qui, lui, cumulait les deux fonctions, celles du ministre de la Justice et de Solliciteur général. M. Choquette devient ministre de l'Éducation où les situations vraiment explosives seront en théorie absentes.

L'accession de M. Gérard Harvey, ministre du Revenu depuis presque cinq ans, au ministère du Travail vient s'ajouter aux loyaux et fidèles "serviteurs" du premier ministre. M. Harvey succède à M. Jean Coutu qui reçoit le portefeuille des Richesses naturelles.

Enfin, l'arrivée de M. François Cloutier, en provenance de l'Éducation, au ministère stratégique des Affaires intergouvernementales, complète le cercle des ministères "explosifs". M. Cloutier sera ainsi pour M. Bourassa ce qu'était son prédécesseur, M. Gérard-D. Lévesque, soit un exécutant pas du tout embarrassant.

La chaise musicale

Par ailleurs, la plupart des journalistes s'entendaient, hier, pour dire que M. Robert Bourassa s'est livré,

avant tout, à un vaste jeu de chaise musicale qui a visé de façon toute particulière les ministres qui occupaient la même fonction depuis cinq ans ou presque. De ce groupe, seul M. Raymond Garneau, des Finances, conserve son ministère.

Une seule nouvelle figure fait son apparition, soit M. Julien Giasson, député de Montmagny-l'Islet. Il devient ministre d'Etat aux Affaires sociales.

Mme Lise Bacon, ministre d'Etat aux Affaires sociales depuis les élections générales de l'automne 1973, est devenue la deuxième femme à accéder à la tête d'un ministère québécois. Elle aura la responsabilité des consommateurs, coopératives et institutions financières. La première femme ministre avait été Mme Claire Kir-

kland-Casgrain, actuelle présidente de la Commission du salaire minimum.

Il y a bien eu la rétrogradation dans le cas du ministre des Richesses naturelles, M. Gilles Massé, qui devient simple député, mais pour des raisons de santé d'abord. Il avait lui-même signifié son désir d'être soulagé de ses responsabilités ministérielles.

Aucune surprise majeure

Au fond, le "remaniement" ne comporte aucune surprise majeure si l'on tient compte du fait que les rumeurs des dernières semaines et des derniers jours avaient prévu ou annoncé.

(Suite à la page A6, 2e col.)

• Premières réactions au remaniement, page A-2

Portugal: Carvalho menace d'ouvrir des camps de concentration

LISBONNE (d'après UPI, AP et AFP) — Le général Otelo de Carvalho, l'un des triumvirs portugais et chef de la sécurité militaire du pays, est rentré hier de Cuba en servant un avertissement de "dure répression" contre les adversaires du régime militaire de gauche et en formulant la menace de transformer l'arène de Lisbonne en camp de concentration, et même d'ordonner des exécutions.

Le général Carvalho a déclaré qu'il considérait le dirigeant socialiste Mario Soares comme le chef spirituel de cette opposition.

Il a refusé de commenter les rumeurs selon lesquelles des éléments de l'intérieur du Mouvement des forces armées (MFA) au pouvoir voulaient envoyer Soares en exil. Il a ajouté qu'il se proposait de rencontrer M. Soares, "son bon ami de toujours, pour lui conseiller d'être plus modéré."

"Il est devenu impossible d'avoir une révolution socialiste par des moyens entièrement pacifiques", a-t-il dit. "Les forces armées sont disposées à entrer dans la voie dure de la répression, que nous avons évitée jusqu'ici."

Le général Carvalho, radical de l'extrême-gauche, a été accueilli à l'aéroport par le chef du Parti communiste portugais M. Alvaro Cunhal, divers officiers militaires et par plusieurs centaines de partisans de la gauche.

Il a déclaré à cette foule qu'il avait appris plusieurs leçons au cours de cette visite de huit jours à Cuba, leçons qui peuvent s'appliquer au Portugal dans son désir de créer une "démocratie populaire" dans le style de l'Europe de l'Est.

"Je reviens d'un pays socialiste, et je puis vous assurer que le sacrifice en vaut la peine", a-t-il dit.

Pendant son absence, le général Carvalho a été désigné pour faire partie du triumvirat qui gouverne le pays, en compagnie du président Francisco de Costa Gomes et du premier ministre Vasco Gonçalves.

Le général Carvalho a déclaré que les militaires se préparaient à adopter de dures contre-mesures contre les anti-communistes et contre la violence anti-militaire qui s'est communiquée à 29 localités depuis le début de l'année.

(Suite à la page A6, 4e col.)

La CIA et Castro

Les complots de la CIA visant à assassiner Fidel Castro se précisent: le premier ministre cubain a remis au sénateur McGovern un dossier expliquant 24 de ces complots. En outre, un ex-collaborateur du financier Howard Hughes admet avoir trempé dans l'un d'eux.

page D-1



Fidel Castro

Expulsion de la CSN?

A Kénogami, les 800 travailleurs de l'usine Price refusent toujours de souscrire au fonds de défense professionnelle de la CSN, selon le taux de cotisation nouvellement fixé par le congrès général. Selon les règlements de la centrale, ils sont sujets à être expulsés.

page B-1

Yanakis

Mitchell Sharp déclare aux Communes que la suspension du député Yanakis est improbable tant que celui-ci ne sera pas reconnu coupable de corruption.

page B-1

Avortement

Pendant que la Sûreté du Québec visite les médecins signataires de la pétition sur l'avortement, la liste de ceux-ci continue d'allonger. Le nombre des médecins qui ont déclaré solennellement avoir aidé une femme qui voulait se faire avorter est passé de 116 à 300.

page B-1

sommaire

A Québec aujourd'hui	A-14
Annonces classées	D-2 à D-11
Arts et lettres	A-14 et A-15
Bandes dessinées	A-13 et D-11
Bridge	D-9
Consommation	B-3
Décès	D-12
Economie-finances	B-4 à B-6
Feuilleton	D-8
Horoscope	D-10
Mot mystère	D-2
Mots croisés	D-5
Patron	D-6
Sport	C-1 à C-7
Télévision	B-2

météo

Généralement ensoleillé aujourd'hui et demain dans l'Est du Québec. Maximum de 26 à 30. Détails, page A-2

Harguindeguy doute de la représentativité des opposants à une semaine plus longue

par Claude VAILLANCOURT

Le président du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec, M. Jean-Louis Harguindeguy, a mis ce matin en doute la représentativité du "groupe régional de Québec des fonctionnaires provinciaux" alors qu'il dévoilait officiellement les résultats d'une consultation qu'a menée le

SFPQ sur les vues des cols blancs sur la durée de leur semaine de travail.

Tout en confirmant les premières données révélées par LE SOLEIL cette semaine, M. Harguindeguy a signalé que les fonctionnaires des ministères dans lesquels est implanté le groupe régional ont voté à 56,9 pour cent en faveur d'une semaine de 35 heures et

plus tandis que la moyenne pour la région de Québec se chiffre par 54,6 pour cent.

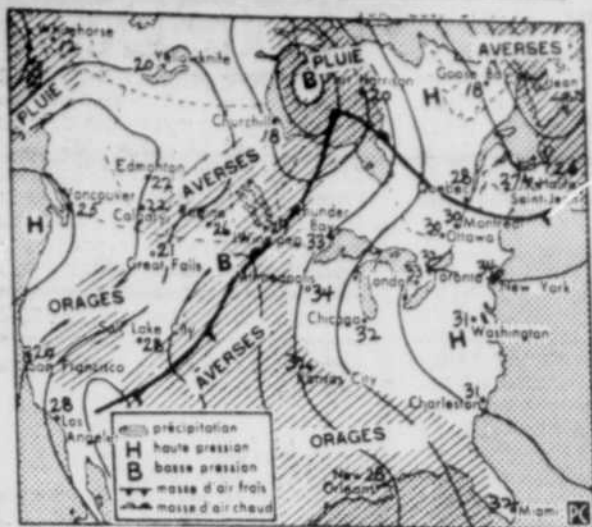
Les éléments connus cette semaine indiquaient que 55 pour cent des fonctionnaires ayant retourné leur formulaire de réponse optaient pour la semaine de 35 heures et plus. La plus forte résistance émane du milieu

montréalais (65 pour cent des fonctionnaires de ce secteur préfèrent une semaine de 32 heures et demie) tandis que les fonctionnaires de sexe féminin, par surcroît mariées, veulent maintenir le statu quo. Près de 12.500 fonctionnaires ont participé au sondage.

Celui-ci a été rendu nécessaire à la

suite de l'intention manifestée par le gouvernement du Québec, à la table des négociations pour le renouvellement de la convention collective du SFPQ, de prolonger de deux heures et demie la durée de la semaine de travail et de tenir compte de ce facteur dans la préparation des offres salariales. (Suite à la page A6, 3e col.)

la météo



prévisions

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions météorologiques pour aujourd'hui 31 juillet.

Régions de l'Outaouais, de Montréal et des Laurentides:

Aujourd'hui et demain: généralement ensoleillé et humide. Maximum aujourd'hui: 32 à 34. Minimum cette nuit: 18. Maximum demain: 34 à 36.

Régions de Québec, de Trois-Rivières et des Cantons de l'Est:

Aujourd'hui: ensoleillé. Demain: ensoleillé et humide. Maximum aujourd'hui: 30 à 32. Minimum cette nuit: 16 à 18. Maximum demain: 32 à 34.

Régions de l'Abitibi, de Chibougamau et du Pontiac-Témiscamingue:

Aujourd'hui et demain: généralement ensoleillé et humide. Maximum aujourd'hui et demain: 34 à 36. Minimum cette nuit: 16 à 18.

Régions du Saguenay-Lac-St-Jean, de Rimouski et de la Gaspésie:

températures

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées hier dans quelques villes d'Amérique du Nord:

	Min.	Max.
Vancouver	12	21
Edmonton	6	18
Calgary	10	14
Yellowknife	12	21
Saskatoon	15	22
Regina	19	25
Winnipeg	23	36
Churchill	6	14
Sudbury	18	34
Toronto	20	31
Ottawa	17	31
Montréal	19	30
Québec	12	28
Fredericton	12	29
Saint-Jean, N.-B.	11	25
Moncton	14	27
Halifax	8	26
Charlottetown	14	26
Saint-Jean, T.-N.	18	22
Chicago	21	33
Detroit	17	32
Boston	17	32
Washington	21	31
Miami	24	31
San Francisco	11	24

la page d'histoire

par la Presse Canadienne
Le jeudi, 31 juillet 1975

La garnison britannique de Detroit, que les Indiens assiégeaient depuis trois mois, attaqua le campement du chef Pontiac à Bloody Run il y a 212 ans — en 1763 — et fut affligée de lourdes pertes. Le soulèvement de Pontiac fut un succès; il captura huit des douze forts britanniques qu'il garda ensuite jusqu'à ce que les Anglais et les Français conclurent la paix. Le chef Pontiac mourut assassiné en 1769.

1498 — Christophe Colomb découvre l'île de la Trinité.

1527 — Naissance de l'empereur Maximilien II.

1877 — Thomas Edison invente le premier appareil à reproduction du son, ancêtre du phonographe.

soleil

VENDREDI		
Lever	Coucher	Durée
4.23	19.18	14.55

marée

VENDREDI	
Basse	Haute
8h20	13h30
20h15	

Enquête sur le camionnage

SAINT-JEAN, Nouveau-Brunswick (PC) — La GRC a révélé hier que plusieurs compagnies de camionnage du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'île du Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse font présentement l'objet d'une enquête.

Un porte-parole de la GRC au Nouveau-Brunswick a précisé que des fouilles ont été réalisées et de l'équipement saisi dans plusieurs compagnies de camionnage de cette province. Cette enquête porte sur un réseau international de contrebande et de vol de camions et de pièces.

Dans l'Etat du Maine, les autorités policières ont révélé cette semaine que plusieurs descentes ont été faites dans des compagnies de camionnage de ces régions.

Le réseau en cause fonctionnerait depuis plusieurs années et serait responsable de la disparition de milliers de camions.

CENTRE DE VERRES DE CONTACT CHAREST

Polyclinique Vision-Santé Charest
210 est, boul. Charest
Suite 105
Face à la Gare Centrale d'Autobus
529-6641

COURS DU JOUR OU DU SOIR COURS COMMERCIAL REGULIER Secondaire court

COURS DE PERFECTIONNEMENT et Culture personnelle Niveau Secondaire

ACCEPTONS GARÇONS ET FILLES Reconnue pour fins de subventions Permis no 669515

ECOLE BLUTEAU
473, de la Canadienne
Tel.: 524-3215
Bureau de 9 a.m. à 8.30 p.m.
Essai de 15 jours gratuits.

Réactions syndicales au remaniement

Bourassa ne suscite aucun enthousiasme

Exception faite de la CSD, le remaniement ministériel effectué par le premier ministre Robert Bourassa n'a guère soulevé l'enthousiasme des milieux syndicaux québécois.

La Centrale de l'enseignement du Québec est celle des quatre centrales ouvrières qui a réagi le plus vivement au "mouvement de troupes" libéral.

"Les figurants tournent en rond à l'image du gouvernement qui cherche désespérément à redorer son blason en vue des prochaines élections", commente notamment M. Yvon Charbonneau, président de la CEQ.

M. Charbonneau dénonce particulièrement la nomination de M. Jérôme Choquette à la tête du ministère de

l'Éducation, en remplacement de M. François Cloutier.

Selon le président de la CEQ, cette mutation intervient au moment où viennent de paraître plusieurs études impliquant des réorientations dans de nombreux secteurs du ministère de l'Éducation (décentralisation scolaire, enseignement collégial, définition des objectifs de l'enseignement, classification et tâches des enseignants, éducation physique, régions défavorisées, etc.).

Fascisme

"Alors que M. Cloutier en était au point de livrer sa marchandise promise depuis trois ans, déclare M. Charbonneau, on lui substitue un fasciste de la pire espèce, persécuteur acharné des syn-

dicaux d'enseignants depuis 1972 (\$500.000 de poursuites contre les affiliés à la CEQ) et un défenseur de l'école privée".

Pour M. Charbonneau, cette nomination montre à quel point ce gouvernement tient à poser du poids de toute l'idéologie dominante sur le système scolaire.

Quant au départ de M. Jean Curnoy du ministère du Travail (muté aux Richesses naturelles), la CEQ rappelle que ce changement était souhaité d'à peu près tout le monde, y compris le conseil général de la CEQ. "Quant à nous, précise M. Charbonneau, nous ne l'avions jamais considéré comme un véritable ministre du Travail, mais tout au plus comme le ministre du travail du secteur privé".

Par ailleurs, le vice-président de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), M. Norbert Rodrigue a commenté: "La CSN remarque tout d'abord que ce sont les mêmes hommes qui restent en poste à la suite de ce remaniement ministériel et que ce savant exercice de chaises musicales ne laisse pas présager une amélioration de ce gouvernement".

"Même si on ne peut pas dire que les 100 députés libéraux actuels brillent par leurs qualités, ajoute M. Rodrigue, M. Bourassa aurait pu sans doute aller chercher 4 ou 5 nouveaux venus qui auraient pu apporter quelques perspectives nouvelles à cette équipe ministérielle qui est demeurée sensiblement la même depuis cinq ans, avec les résultats qu'on connaît".

La CSN dit, par contre, se réjouir de la mutation de M. Curnoy aux Richesses naturelles, compte tenu particulièrement de ce qui s'est passé dans le secteur de la construction. Quant à la désignation de son successeur, M. Harvey, la centrale réserve ses commentaires, en attendant de le voir à l'oeuvre.

Enfin, la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) attend de M. Curnoy et Harvey une efficacité à la hauteur de leur titre dans leurs nouvelles fonctions et se tient prête à collaborer avec eux dans les secteurs qui la concernent.

La CSD croit en particulier que l'expérience acquise par M. Curnoy "devrait lui permettre d'entrer en fonction à son nouveau titre, pleinement conscient du rôle qu'il a à jouer dans les nombreux changements nécessaires dans ce secteur notamment en ce qui a trait aux mines d'amiante".

La centrale considère, d'autre part, que le nouveau ministre du Travail, M. Har-

vey, amène du sang neuf dans un milieu où beaucoup est à faire.

"Ces expériences passées et le fait qu'il représente un territoire aussi éloigné que

celui de Jonquière, souligne la CSD, devrait lui permettre d'entrer en fonction avec un esprit ouvert à toutes les parties mêlées de près ou de loin aux problèmes du travail".

L'arme était toute neuve

Après avoir enregistré un message à l'adresse de ses parents, une jeune fille aurait tenté de se suicider, hier soir, dans une maison du quartier Les Saules, à Québec.

La police précise que c'est la blessée elle-même qui a lancé l'alerte. Les premiers policiers ont constaté que l'enregistreuse marchait encore et que le récepteur du téléphone était décroché.

La jeune fille saignait par une plaie au côté de l'abdomen et un fusil de calibre 12 se trouvait près d'elle. L'arme à feu est tout à fait neuve.

En fin de soirée, la police a été informée par l'hôpital que la blessée avait de bonnes chances de survivre. L'enquête a par ailleurs révélé que la jeune fille serait âgée de 23 ans et danseuse à gogo.

De son côté, des agents du poste de la Sûreté de Québec à Charny ont donné la chasse,

hier soir, à un individu en petite tenue qui courait d'une travée à l'autre sur le pont Pierre-Laporte.

Portant un simple jean court, l'individu a vu arriver une auto-patrouille avec ses feux éblouissants et il s'est empressé d'enjamber le garde-fou et de sauter sur la voie à circulation contraire, en direction de Lévis. Il a failli se faire frapper à quelques reprises.

Pour éviter le pire, les agents ont attendu que leur homme soit rendu vis-à-vis la terre ferme, mais ils l'ont échappé. L'énergumène aurait réussi à filer à travers les travaux de construction du viaduc de la route pour la Beauce.

D'un autre côté, la police de Québec mentionne que les 10 individus qui avaient été arrêtés à la Place Jacques-Cartier, avant-hier soir, ont été condamnés à \$20 d'amende par la cour municipale, hier. Le groupe était accusé de désordre.

Holt Renfrew ouvert vendredi jusqu'à 21h.

vieille fourrure redeviendra jeune



Il y a une étape dans l'histoire de votre vieux manteau de fourrure que vous ignorez totalement. Par exemple, comment pourrait-on le transformer en un superbe manteau de luxe pour l'hiver prochain? Holt Renfrew a le don particulier de faire revivre les vieux manteaux de fourrure: G: des tweeds de laine variés; laine et mohair; laine et polyester. D: tissu poil de chameau; popeline-coton-nylon rouge, rouille, beige, vert, or, brun, sable. Chaque modèle, \$275.

Les Manteaux et Costumes, au Deuxième

Holt Renfrew ouvert vendredi jusqu'à 21h.

douce nuit



Tendre est la nuit dans cette robe de rêve signée Classic Silk. Très légère, elle est en tricoté de nylon broissé, rose ou bleu, rehaussée de délicats motifs. P.M.G. \$23.

La lingerie, au Rez-de-Chaussée.

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville, Place Ste-Foy.
2 hrs station, gratuit, Parc-Autos
Place de l'Hôtel de Ville.

Place de l'Hôtel de Ville, Place Ste-Foy
2 hrs station, gratuit, Parc-Autos
Place de l'Hôtel de Ville.

ERRATUM

Veillez noter qu'il s'est glissé une erreur dans l'annonce de Miracle Mart parue mercredi le 30 juillet. A l'article

REMISE A JARDIN "STORALL"

\$199⁰⁰ chacune

vous auriez dû lire "Pignon d'une seule pièce" au lieu de "Toit d'une seule pièce" et ce, pour les deux modèles.

MIRACLE MART

ATTENTION GRANDE VENTE DE VACANCES

\$100,000 de marchandises
AUX PRIX LES PLUS BAS EN VILLE



TENTES-ROULOTTES
4 places et 6 places toutes équipées
A PARTIR DE **\$600**

TOIT RIGIDE
4 places et 6 places des mieux équipées
A PARTIR DE **\$1,175**

VASTE CHOIX DE NEUVES ET USAGÉES

CLEMENT ROY INC.

42, BOUL. MORIGEAU
ST-FRANÇOIS, MONTMAGNY TEL.: 418-259-7744
ST-HILAIRE TEL.: 514-464-0096

Ouvert de 8h. a.m. à 9h. p.m. tous les soirs
SAMEDI 8h. a.m. à 5h. p.m.

Grève de l'amiante: une lutte intersyndicale en vue

par Fortunat MARCOUX
du bureau du Soleil

THETFORD MINES — La grève des 3.500 travailleurs de l'amiante de la région de Thetford Mines, qui dure

depuis près de cinq mois, est-elle en train de devenir une lutte intersyndicale?

C'est la question que se posent plusieurs observateurs, en dépit des négociations répétées des parties compo-

santes du front commun syndical, la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et les Métallurgistes unis d'Amérique, qui regroupent respectivement 2.500 et 1.000 mineurs en grève.

Chancelant depuis un mois, le

front commun pourrait bien s'effriter aujourd'hui au cours d'une réunion d'urgence au sommet des représentants des deux centrales ouvrières. La CSN veut présenter des contre-propositions salariales aux employeurs afin de débloquer les négoc-

iations, cependant que les Métallurgistes s'y opposent carrément. Ces derniers ont prévenu la CSN que le front commun s'effriterait si elle ne tenait pas compte de cet avertissement. Or, la CSN aurait pris la décision d'aller de l'avant, même au prix de la rupture de l'alliance.

Une nuance importante

A l'appui de son geste éminent, la CSN rappelle que les Métallurgistes, malgré son opposition, avaient déposé le 9 mai dernier, des contre-propositions qui demeurent lettre morte. Elle se garde bien toutefois de préciser que ces contre-propositions étaient secondaires: des primes de nuit de 4 et 8 pour 100 au lieu de 8 et 12 pour 100; une prime de vacances de 14 pour 100 au lieu de 15; la suppression du travail pour le quart de 16 heures à minuit, le samedi, pendant neuf mois au lieu de 12.

Aujourd'hui, la situation est inversée: la CSN veut déposer des contre-propositions, mais les Métallurgistes s'y opposent.

Cependant, une nuance importante mérite d'être soulignée. En mai, les Métallurgistes avaient proposé des amendements mineurs, tandis que, dans le cas présent, la CSN veut réduire les demandes salariales de 22 à 29 pour 100. Les Métallurgistes s'opposent catégoriquement à toute réduction des clauses salariales, en soutenant qu'au contraire, s'il n'en tient qu'à leurs membres, ces demandes sont insuffisantes.

D'ailleurs, cette volte-face de la CSN en étonne plus d'un, puisque cette dernière a toujours clamé, jusqu'à présent, que les revendications des mineurs étaient justifiées et justifiables.

Démenti

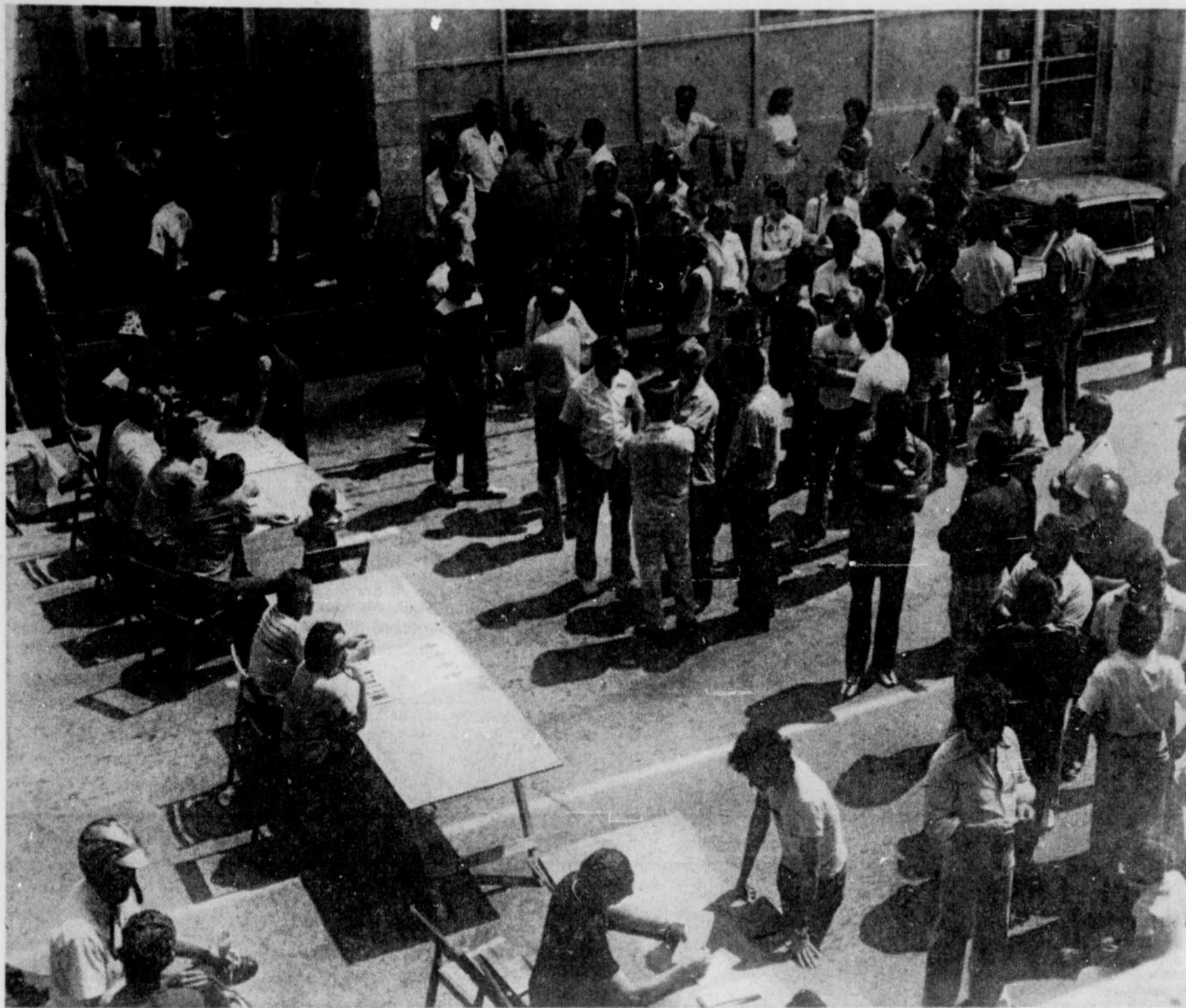
D'autre part, un porte-parole de la CSN, M. Oliva Lemay, a démenti les informations publiées dans LE SO-

LEIL, selon lesquelles la haute instance de cette centrale, dans la région, avait arrêté un projet de contre-proposition prévoyant une diminution entre 22 et 29 pour 100 sur les demandes salariales initiales des grévistes. "Aucune décision n'a été prise. C'est l'unité d'action du front commun qui en établira les modalités à sa réunion de demain (aujourd'hui). Si les Métallurgistes refusent d'emboîter le pas, les dirigeants de la CSN se réuniront au cours de l'après-midi et décideront du sort du front commun", a-t-il expliqué.

D'ailleurs, les chiffres obtenus de source sûre et révélés par LE SOLEIL ont soulevé la colère dans les rangs des Métallurgistes. Les présidents des syndicats de la Lake Asbestos of Quebec Ltd et de la Bell Asbestos Ltd, MM. Gérard Lachance et Roger Genest, ont hoché la tête et étaient déçus et stupéfaits lorsqu'ils en prirent connaissance. "Si c'est vrai ça, la réunion de demain ne sera pas longue", a-t-il dit en faisant allusion à la rencontre de l'unité d'action du front commun qui devait avoir lieu ce matin.

Pourquoi la CSN veut-elle hâter le règlement du conflit? Selon des rumeurs, c'est parce que ça lui coûte cher de verser \$100.000 en allocations de grève à 2.160 grévistes chaque semaine, alors qu'il n'en coûte que \$25.000 aux Métallurgistes en fonds de secours pour 660 membres admissibles.

Selon d'autres rumeurs, les Métallurgistes retardent le règlement du conflit parce que la CSN a reçu le mérite de l'adoption par l'Assemblée nationale de la loi 52 touchant les indemnités devant être versées aux travailleurs des mines souffrant d'incapacité permanente parce qu'atteints d'amiante, et qu'à leur tour, ils veulent redevendiquer la victoire au chapitre des clauses salariales. Evidemment, les parties en cause réfutent ces allégations.



Le Soleil, Fortunat MARCOUX

La distribution hebdomadaire des fonds de secours aux métallos-grévistes de l'amiante de la région de Thetford a eu lieu, hier, dans l'artère principale du centre-ville de la capitale de "l'Or blanc". Six cent soixante mineurs ont touché une allocation de \$34 chacun. Pendant cette manifestation, les femmes avaient pris la relève de leurs maris sur les lignes de piquetage.

La Chambre de Black Lake veut la rupture du front commun

THETFORD MINES — La Chambre de commerce de Black Lake veut faire rentrer à plat ventre ses gars au travail", a déclaré leur porte-parole, M. Serge Hémond.

ce problème est pratiquement réglé, la CSN veut faire rentrer à plat ventre ses gars au travail", a déclaré leur porte-parole, M. Serge Hémond.

Ce dernier a fait remarquer que cette prise de position de la Chambre de commerce n'est guère étonnante puisque le président de l'organisme est M. Charles Falardeau, contremaître à la mine National Asbestos Ltd, compagnie qui est engagée dans le présent conflit.

"Encore une suggestion de capitalistes", souligne-t-on.

La Chambre de commerce a justifié cette dénonciation par la détérioration de la situation économique qui existe dans la région, et sa conviction que ce conflit s'éternise à cause d'un conflit intersyndical.

Des revenus moindres que prévus à la Cuq

par Roch DESGAGNE

La Communauté urbaine de Québec manque d'ordures... et de vapeur! Et selon ses administrateurs, c'est ce qui fait que ses revenus réels ont été moins bons que prévus l'an dernier.

L'analyse du rapport des états financiers de la Cuq au 31 décembre 1974, produit à l'assemblée extraordinaire que tenait, hier, le conseil de la Cuq, et les quelques indications fournies par les dirigeants révèlent que la situation financière de l'organisme n'est guère plus reluisante que celle des municipalités qui la composent et qu'elle supporte un peu.

Les revenus réels ont été de \$288,414 moins élevés que prévus. Par contre, les dépenses ont été comprises de \$212,974. Le surplus budgétaire a été de \$24,590. La dette à long terme globale frise les 35 millions de dollars, à la fin de l'année dernière, et elle grimpera à \$50 millions bientôt, avec l'emprunt que la Cuq vient de décrire.

Au 31 décembre dernier, les municipalités devaient près de \$13 millions à la Communauté urbaine.

Faible rentabilité

Le rapport de la firme de comptables agréés Fortier Hawey & Cie indique dans son ensemble que les revenus prévus de \$3,580,868 au budget 1974 ont été en réalité inférieurs de \$288,414.

Les administrateurs attribuent principalement ce manque de revenus au fait que la Cuq a effectué moins de travaux qu'elle ne l'avait prévu, pour les commissions scolaires entre autres, avec la confection de rôles d'évaluation par l'informatique. Actuellement, cette situation tendrait à se rétablir, selon M. Gilles Guérin, gérant-trésorier de la Cuq.

La faible rentabilité de l'incinérateur, l'an dernier, est aussi un facteur qui explique le manque de revenus de la Cuq, au cours du dernier exercice financier, explique-t-on, cela même si la comptabilité de ce service est distincte de celle de la Communauté urbaine.

Manque d'ordures

L'administration de l'incinérateur de la Cuq indique un déficit trois fois plus élevé que celui de \$230,000 qui avait été prévu au budget de 1974. Le déficit est d'environ un demi-million de dollars de plus que prévu.

L'excédent des dépenses sur les revenus d'exploitation de l'incinérateur était de \$721,773 au 31 décembre dernier. On avait prévu retirer \$697,311 de la clientèle de l'incinérateur, alors que les revenus réels furent de \$489,189.

La vente de la vapeur énergétique produite par le centre de traitement des déchets a été dix fois moins bonne que prévu, soit de \$99,577 par rapport à une prévision budgétaire de \$911,400.

On attribue ce déficit d'exploitation au manque d'ordures et au fonctionnement lent de l'incinérateur. Seulement deux des quatre machines de l'incinérateur ont fonctionné à partir du mois de septembre 1974, alors qu'on prévoyait qu'elles seraient utilisables en janvier de l'an dernier.

L'incinérateur n'a pu fournir toute la vapeur que l'Anglo pouvait acheter, explique-t-on.

L'incinérateur doit normalement s'autofinancer, mais le "surplus de déficit" de quelque \$500,000 devra être absorbé dans le prochain budget de la Cuq ou réparti sur plusieurs années, indique le rapport financier.

Dépenses comprimées

Les états financiers révèlent par ailleurs un surplus comptable de \$24,590, attribué à des contributions en trop des municipalités, somme qui doit aussi être appliquée au prochain exercice.

Les dépenses des fonds d'administration de la Cuq ont été comprimées de \$212,974. Les prévisions budgétaires étaient de \$3,580,868, et les dépenses réelles se sont chiffrées par \$3,267,894.

L'administration général: l'évaluation, le traitement des données, la

promotion industrielle, la promotion touristique, le secrétariat, le personnel, la trésorerie et le parc industriel ont coûté moins cher que prévu au budget de l'an dernier.

Dette de \$50 millions

La dette totale à long terme était de \$34,337,600 à la fin de l'exercice 1974.

Elle s'établira à \$50 millions, lorsque la Cuq aura contracté l'emprunt de \$15 millions qu'elle vient de décider de faire sur le marché de l'euro-dollar, conjointement avec neuf de ses municipalités.

Le passif était constitué surtout d'emprunts bancaires à court terme totalisant \$4,802,466.

Le fonds industriel de la Cuq est passé de \$46,990 à \$160,885, grâce à un profit de \$113,895 tiré de la vente de terrains.

Le dépôt du rapport annuel des états financiers n'a suscité aucun commentaire particulier de la part des membres du conseil de la Cuq, hier.

La réserve indienne pourra envoyer ses ordures à l'incinérateur de la Cuq

La réserve indienne de Lorette pourra disposer de ses ordures au centre de récupération de la Cuq, au tarif de \$6.5614 la tonne applicable aux municipalités non-membres de la Communauté urbaine de Québec.

Une résolution a été adoptée en ce sens par le conseil de la Cuq. Pour les municipalités constituantes de la Cuq, le tarif est de \$5 la tonne de déchets déposée à l'incinérateur de la Cuq



DR GUY GINGRAS
Chirurgien-Dentiste

Le Centre Dentaire Myrand, 826, rue Myrand, Ste-Foy, est heureux d'annoncer à la population la venue d'un nouveau dentiste. Le Dr Guy Gingras est diplômé de l'École de Médecine Dentaire de l'Université Laval depuis mai 1975. Sur rendez-vous: 688-1632 (ANN.)

REMY BEAULIEU & ASSOCIES
DOCTEURS EN OPTOMETRIE
376 du Roi, ch. 208. Tél.: 524-8417
(En haut Société des Alcools)

VENTE D'ENTREPOT
20% D'ESCOMPTE

Sur tous nos matelas, tous de très bonne qualité.

BOUTIQUE LA COUCHETTE INC.
Centre d'achats Place Ste-Foy

Ste-Foy, Qué.

3 jours seulement: jeudi, vendredi, samedi.

LOGAUX A SOUS-LOUER

Situés au 4^e étage du 2 Place Québec. Superficie approximative de 2800 pieds carrés incluant approximativement 300 pieds carrés d'entrepotage. Durée de la sous-location: jusqu'au 30 avril 1977. Conditions intéressantes. S'adresser à:

BRUNELLE, LAMBERT & ASSOCIES INC.
à Montréal
(514) 871-2200

Crédit Foncier

Fondé en 1880

Société de prêt sur premières hypothèques
Actif \$665 millions
Capital et réserves \$63 millions

9 3/4 %*

Obligations de 5 ans

Intérêts payables semi-annuellement
Montant minimum \$500

1135, Chemin St-Louis, Québec, (418) 681-0277 (M. J. Arsenalet)

Frais virés acceptés

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

*Taux sujet à changement sans préavis

l'éditorial

Un nouvel alignement avec les mêmes joueurs

"On ne change pas une équipe gagnante."

A chaque fois qu'il était question d'un éventuel remaniement ministériel, M. Robert Bourassa répétait cette phrase.

Face à la paralysie politique de son gouvernement, face à l'absence de tout défi innovateur offert aux Québécois, le premier ministre a dû se rendre à l'évidence: il lui fallait effectuer un remaniement impressionnant. Celui d'hier est le plus important remaniement ministériel depuis 1961.

M. Bourassa, qui ne pense et ne vit que pour l'image projetée par son gouvernement, voulait donner le grand coup pour faire oublier à la population l'affaire Paragon et les conflits d'intérêt entre le gouvernement et sa belle-famille, l'affaire Laporte et la Commission d'enquête sur le crime organisé, les affaires Boutin, Leduc et Shanks, l'affaire de la viande avariée, les retombées défavorables de la Commission Cliche et le fouillis dans le secteur de la construction; et plus généralement les critiques sur l'éthique du gouvernement qu'il dirige.

Deux portefeuilles ont donc changé de titulaires.

Trois ministères d'importance et bien gérés, ont conservé les mêmes titulaires: Industrie et

Commerce avec M. Guy Saint-Pierre; Affaires sociales avec M. Claude Forget, et Finances avec M. Raymond Garneau.

M. Raymond Garneau aurait pu facilement être déplacé à l'Éducation ou aux Affaires sociales. Ayant réussi à faire adopter cinq budgets sans hausse apparente de taxes, M. Bourassa préfère le garder comme "vendeur" auprès de l'opinion publique. Mais la rumeur voulant que M. Garneau se dirige bientôt vers Ottawa, une relève sera prête avec M. Paul Berthiaume nommé ministre d'État aux Finances.

La nomination de M. Choquette à l'Éducation, même si elle était prévue, demeure intrigante. Pourquoi un tel geste à la veille des négociations dans la Fonction publique, alors que M. Choquette est perçu comme l'homme à la matraque par les enseignants? M. Bourassa a-t-il voulu éloigner M. Choquette de la Justice parce qu'il était trop jaloux de ses prérogatives ou a-t-il voulu répondre au souhait des militants libéraux et d'une partie de la population de mettre les professeurs à leur place?

Avec la nomination de M. François Cloutier aux Affaires intergouvernementales, on peut conclure que l'ancien ministre des Affaires culturelles, puis de l'Éducation, est carrément mis sur une tablette en attendant de se trouver

un poste diplomatique quelconque en France, où M. Cloutier veut aller terminer ses jours.

Le transfert de M. Kevin Drummond à l'Agriculture et de M. Normand Toupin aux Terres et Forêts est uniquement une question d'image publique. M. Toupin ayant été touché directement par le scandale de la viande avariée et M. Drummond n'étant pas des plus populaires auprès des compagnies de pâtes et papiers depuis son livre blanc sur la réforme forestière, le changement allait de soi.

M. William Tetley est nommé aux Travaux publics et à l'Approvisionnement. Il n'était pas malade comme M. Gilles Massé, il manquait à M. Bourassa un prétexte pour le déloger du cabinet.

M. Denis Hardy subit une démotion en devenant ministre des Communications. Ses démêlés sur les politiques du livre et du cinéma en sont probablement la cause. Il entre dans un ministère où le principal dossier vient d'être transféré aux mains du premier ministre.

Pour le remplacer aux Affaires culturelles, la tâche a été confiée à M. Jean-Paul L'Allier, qui en est sûrement déçu. Après ses échecs à la Fonction publique et aux Communications. Qu'attend-on de lui? De nouveaux démêlés avec Ottawa? Chose certaine, M. L'Allier, qui est l'ancien directeur général de l'Office franco-

québécois pour la jeunesse, devrait mieux s'entendre que M. Hardy avec M. Paul Phaneuf, quant aux partages des responsabilités entre les Affaires culturelles et le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports.

La nomination de Mme Lise Bacon au ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières et celle de M. Julien Giasson, seule nouvelle figure dans ce cabinet, comme ministre d'État aux Affaires sociales, n'ont pas de signification politique.

De même, n'ayant pas la relève voulue au sein de sa nombreuse députation, M. Bourassa n'a pu faire mieux que de nommer MM. Gérard Harvey au Travail, Gérard-D. Lévesque à la Justice et Robert Quenneville au Revenu.

Il reste le cas de M. Jean Cournoyer. Rescapé de l'ancien gouvernement de l'Union nationale par M. Bourassa lui-même pour s'occuper de façon précise des relations de travail, il se retrouve à la tête du ministère des Richesses naturelles. Est-ce le repos du guerrier? Ou est-ce un premier pas vers une sortie élégante?

Somme toute, le remaniement de M. Bourassa est beaucoup plus impressionnant par le nombre de personnes qu'il déplace que par les changements de politique qu'il laisse entrevoir.

Claude BEAUCHAMP

l'opinion des lecteurs

Questions à la directrice du Réseau d'action

M. le rédacteur en chef,

Je viens de lire l'article destiné à M. Jérôme Choquette au sujet du traitement du Dr. Morgantaler, écrit par la représentante du "Réseau d'action et d'information pour les femmes". D'abord qui êtes-vous? De quel milieu appartenez-vous? Pour avoir des idées si peu féminines et si macabres. J'espère que vous n'avez pas d'enfants sous vos soins, car si l'on ne peut aimer les enfants que nous portons dans notre sein, nous ne pouvons chérir ceux que nous avons. Personnellement, je les plains, et sur ce, je remercie le Seigneur de m'avoir donné une mère qui ne nous a jamais reproché de nous avoir donné la vie, tout comme elle l'avait reçue. Lorsque vous dites que ce sera un crime pour les Québécois si ce docteur qui a si peu respecté sa profession meurt de ces traitements supposés lui avoir été faits. Par ailleurs vous ne dites pas que sur lui pèse un crime atroce. Ce

qui est pire que les mauvais traitements que ce médecin a subis.

Pourquoi voulez-vous lui sauver la vie? Lui, que fait-il avec celle des autres? Ce docteur n'a pas hésité de tuer un bébé qui ne demandait à sa mère que de lui donner la vie, même s'il aurait fallu le donner à de bonnes mains qui n'étranglent pas mais qui chérissent. Un médecin honnête encourage son patient plutôt que de lui mettre des idées infâmes en tête. Avez-vous imaginé un seul instant à votre mère dans une chambre en train de "manigancer" avec un docteur le moyen de vous enlever la vie?

Pourquoi y aurait-il différence, vous à votre âge et le moment où l'enfant est dans le sein de sa mère. Je trouve que c'est exactement la même chose. J'ai eu 14 enfants, 13 sont vivants. Vous allez, je n'en doute pas, rire et me ridiculiser, mais je peux vous dire que je les aime tous également. J'ai accepté le quatorzième avec le même amour et hâte que le premier.

Mme O.B. Brousseau
Chandler
Co. Gaspé

Protestations des riverains de la Duchesne

Monsieur le rédacteur en chef,

Veuillez trouver sous pli copie d'une lettre signée par des personnes intéressées à ce qu'on ne pollue pas un cours d'eau, qui vous demandent de publier leur lettre ouverte dans vos colonnes.

Raymond Deraspe, notaire

La situation dégoûtante décrite récemment à St-Vallier de Bellechasse va-t-elle se reproduire à St-Jean-Deschailions? Et avec la bénédiction de l'Honorable Ministre de l'Environnement?

L'on sait qu'à St-Vallier une belle rivière sert de dépotoir. Et Deschail-

ions va fournir l'hospitalité aux débris de St-Jacques de Parisville. C'est en effet ce que vient de confirmer M. Victor Goldbloom, en une lettre de la fin d'avril, à un riverain de la rivière Duchesne à Deschailions: "...l'émissaire d'égoût de Parisville se déversera dans la rivière Duchesne".

L'appel d'offres pour l'exécution des travaux prévus est paru dans les journaux du 11 juillet dernier. L'ingénieur Trotter mentionné dans l'appel d'offres a été prévenu, il y a près d'un an, que la Duchesne est utilisée régulièrement pour s'y baigner à l'endroit précis où l'on veut déverser les égouts. Il n'a pas accusé réception de

Et je peux vous dire que si pour avoir la paix au foyer il faut tuer un de ses membres à naître, la paix ne peut être que sanglante.

J'ai élevé ma famille avec beaucoup de travail. Maintenant à un âge assez avancé, je travaille encore, je suis secrétaire pour mon mari. Ce qui ne m'empêche pas d'avoir envie de voir souvent mes enfants. Tous les jours, je prie Dieu de veiller sur mes enfants. Je vous souhaite une parcelle de l'amour que j'ai essayé de donner aux miens. Et lorsque sera venu votre dernier moment de la vie, vous ne soyez pas entouré de visions de petits anges tués avant d'avoir pu jouir de la vie. Par votre encouragement et votre approbation au massacre des bébés et lorsque je pense que vous avez passé au même endroit que ces derniers, je vous plains sincèrement et prie le ciel pour que vos suggestions redeviennent claires et amour.

Mme O.B. Brousseau
Chandler
Co. Gaspé

la lettre à cet effet, confirmant les termes d'une conversation antérieure.

Pour polluer, les industries doivent se munir de permis. Quand les ministres permettent la pollution, qui donc doit dispenser des permis?

M. Goldbloom a émis des ordonnances forçant des municipalités à dépolluer les affluents du St-Laurent. La Duchesne serait-elle devenue un affluent du Nil?

Les soussignés, riverains de la Duchesne, ont la preuve écrite qu'on leur a caché des renseignements. M. le député Massicotte, M. le député Fortin peuvent-ils protéger l'environnement de leur comté?

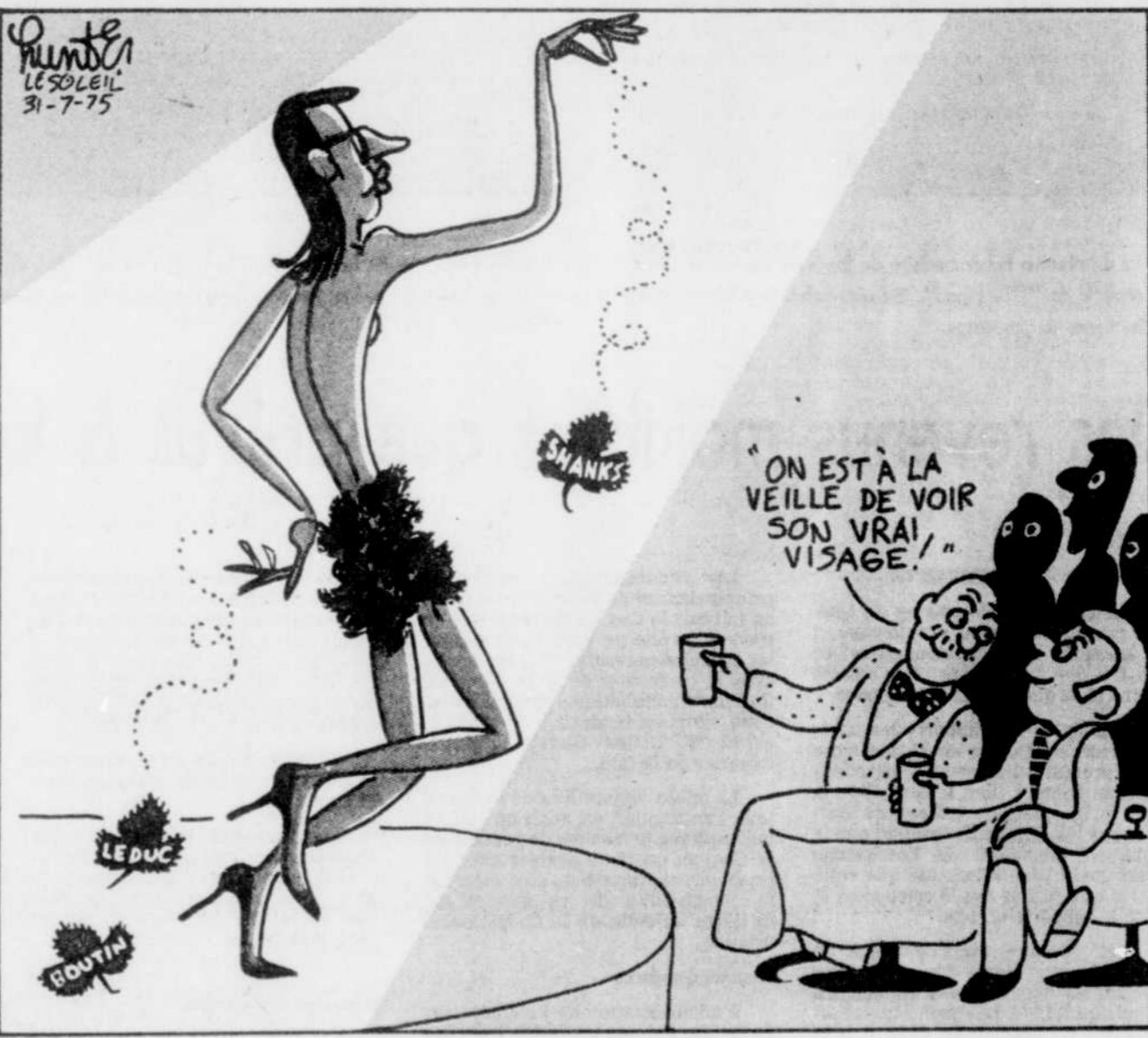
RIVERAINS de la Duchesne

Liliane Barabe Deraspe, 2146 chemin des Foulons, Sillery; Paul Daigle, 434 Dorchester est, Montréal; Uldege Coulombe, 11376 Balzac, Montréal Nord; Roger Lafond, St-Jacques de Parisville, Lotbinière; Madame Marielle Houle, 10754 d'Iberville, Montréal; Royal Hamel, 258 67ième Avenue, Chomedey, Ville de Laval; Robert Barabe, Rang St-Charles, St-Jean-Deschailions, Lotbinière; Michel Simard, Rang St-Charles, St-Jean-Deschailions, Lotbinière; Suzanne Harvey, St-Jean-Deschailions, Lotbinière; Robert Demers, St-Jean-Deschailions, Lotbinière; Marianne Richer, St-Jean-Deschailions, Lotbinière; Rosaire Grismard, Rang St-Charles, St-Jean-Deschailions.

10% d'erreur à l'ivressomètre

M. le rédacteur en chef,

Comme bien de vos lecteurs sans doute, j'ai sursauté à la lecture du compte-rendu publié dernièrement à la première page d'une décision rendue en Cour supérieure acquittant un citoyen qui a réalisé une performance de 0,09 à l'ivressomètre. A supposer que la théorie du 10% d'erreur soit acceptable, il n'en demeure pas moins qu'en l'appliquant on devrait obtenir les résultats suivants (à moins que j'ai mal appris mes notions d'arithmétique élémentaire): 90mg x 10-100: 9mg, 90mg + 9mg: 99mg, 90mg - 9mg: 81mg.



Le gaz fréon, largement utilisé, peut devenir dangereux pour l'homme

M. le rédacteur en chef,

En 1931, à la demande d'une compagnie de réfrigérateurs qui voulait employer le fréon plutôt que l'ammoniac dans ses réfrigérateurs, le Bureau des mines des États-Unis a produit un rapport d'investigation concernant le fréon ou dichloro-difluorométhane. Ce gaz fut considéré comme non toxique, et maintenant depuis plusieurs années, le fréon est utilisé

dans les réfrigérateurs comme réfrigérant. On l'emploie aussi dans plusieurs aérosols, comme agent propulsant. Si on étudie le rapport du Bureau des Mines, il y a 45 ans, on constate que des animaux ont été soumis à l'exposition au fréon. Malgré que ce gaz soit supposé inerte, on constate que les animaux, tels les lapins et les souris, perdent l'équilibre, se mettent à uriner, et se mettent à trembler. Lorsque l'exposition au gaz fréon est terminée, les animaux reprennent leur équilibre après un certain temps et ne semblent pas endommagés, malgré que quelques-uns meurent. On conclut que ce gaz étant plus pesant que l'air, ne semble pas tellement toxique pour les animaux qui y ont été exposés. Et par la suite, le fréon est largement utilisé.

Or, le fréon est le dichloro-difluoro-méthane. Il n'en demeure pas moins que l'exposition à ce gaz cause des réactions chez l'animal, et pourrait même donner les mêmes réactions chez l'homme. Il ne semble pas exister d'études humaines à ce sujet. Le fréon peut cependant être décomposé lorsqu'il est exposé à une température

très élevée. Il se décompose alors au contact d'une flamme ou d'une surface très chaude en chlore, en fluor et même en phosgène. Le phosgène est bien connu, et il a été déjà utilisé comme le gaz de guerre. De cette façon, le fréon non décomposé n'est pas inerte pour les animaux, et lorsqu'il est décomposé, il en résulte des gaz excessivement toxiques. Il est donc important que les aérosols ne soient pas jetés dans le feu, car de cette façon il pourrait en résulter une décomposition du fréon supposé inerte en plusieurs gaz toxiques, tel le chlore, le fluor et le phosgène. Une concentration de 25 PPM de phosgène pendant 30 minutes, cause la mort chez l'homme.

Ces données sont d'autant plus intéressantes, que le fréon est utilisé dans les hôpitaux en combinaison avec le gaz éthylène oxyde. Le mélange contient 12% en poids d'éthylène oxyde comme ingrédient actif, et 88% en poids de fréon ou dichloro-difluoro-méthane comme ingrédient inerte.

Jean-Pierre Gravel, m.d.,
1601, boul. Laurier
Sillery, Québec

LE SOLEIL
est publié par Le Soleil Limitée

Président du conseil d'administration et éditeur:
M. Jacques-G. Francoeur

Président et directeur général:
M. Paul-A. Audet

Rédacteur en chef et directeur de la rédaction:
M. Claude Beauchamp

Directeur de l'information:
M. Claude Masson

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs et doivent être courtes. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

Yvon Bernier
767 Place Philippe
Québec

Michel Carpentier
1175, Chamonix, App. 5
Charlesbourg

la page cinq

Les grands points du traité d'Helsinki

HELSINKI (AFP) — L'"acte final" de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, qui sera signé demain à Helsinki, est rédigé en six langues (allemand, anglais, espagnol, français, italien et russe). Il commence par un rappel historique: la Conférence a été ouverte à Helsinki le 3 juillet 1973 et s'est poursuivie à Genève à partir du 18 septembre 1973.

Au cours de cette phase à Genève, "des contributions ont été faites" sur divers points de l'ordre du jour, par les représentants de six Etats méditerranéens non-européens: Algérie, Egypte, Israël, Maroc, Syrie et Tunisie.

Le préambule déclare:

"Animés par la volonté politique, dans l'intérêt des peuples d'améliorer et d'intensifier leurs relations, de contribuer en Europe à la paix, à la sécurité, à la justice et à la coopération, ainsi qu'au rapprochement entre eux et avec les autres Etats du monde,

"Déterminés en conséquence à donner plein effet aux résultats de la Conférence et à assurer le bénéfice découlant de ces résultats entre leurs Etats et dans toute l'Europe, et par là, à élargir, approfondir et à rendre continu et durable le cours de la détente.

"Les hauts représentants des Etats participants ont solennellement adopté ce qui suit"

La sécurité en Europe

L'essentiel de ce chapitre, connu pendant les négociations sous l'appellation de "première corbeille", consiste dans les "dix principes" qui doivent régir les relations des pays participants:

- égalité souveraine, respect des droits inhérents à la souveraineté;
- non-recours à la menace ou à l'emploi de la force;
- inviolabilité des frontières;
- intégrité territoriale des Etats;
- règlements pacifiques des différends;
- non-intervention dans les affaires intérieures;
- respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, y compris la liberté de pensée, de conscience, de religion ou de conviction;
- égalité des droits des peuples et droit des peuples à disposer d'eux-mêmes;
- coopération entre les Etats;
- exécution de bonne foi des obligations assumées conformément au droit international.

Dans le premier principe sur "l'égalité souveraine", est inclus l'un des passages de la négociation, a été plus ardue, où "les Etats participants considèrent que leurs frontières peuvent être modifiées, conformément au droit international, par des moyens pacifiques et par voie d'accord".

A ce texte, fait pendant celui du troisième principe sur l'invocabilité des frontières: "Les Etats participants tiennent mutuellement pour inviolables toutes leurs frontières ainsi que celles de tous les Etats d'Europe et s'abstiennent donc maintenant et à l'avenir de tout attentat contre ces frontières".

La liste des principes contient également un passage protégeant les droits quadripartites en Allemagne.

Outre les dix principes, ce premier chapitre prévoit la convocation d'une conférence pour élaborer un traité sur le règlement pacifique des différends. La Suisse est chargée de convoquer cette conférence au moment opportun. Le traité impliquera que le règlement pacifique des différends est obligatoire.

Le premier chapitre prévoit également la notification volontaire des manœuvres militaires de plus de 25.000 hommes des forces terrestres, aéroportées et amphibies, à l'exclusion des manœuvres strictement aériennes et navales.



Leonid Brejnev et Gerald Ford, lors de leur rencontre à Helsinki.

La notification doit être faite 21 jours à l'avance, et indiquer le nom et le but général de la manœuvre. Les Etats impliqués, les catégories et l'importance des forces engagées, la zone intéressée et le calendrier estimatif.

Pour l'URSS et la Turquie, la zone de notification est exclusivement la bande de 250 km bordant leurs frontières européennes, à condition que le terrain ne soit pas à moins de 250 km des frontières d'Etat non européen. Pour les autres pays, la notification concerne tout le territoire.

La coopération économique et scientifique

Les Etats participants considèrent que "le volume et la structure des échanges commerciaux entre les Etats participants ne correspondent pas dans tous les cas aux possibilités".

Ils "sont résolus à promouvoir, sur la base des modalités de leur coopération économique, l'expansion de leurs échanges mutuels de biens et de services, et à assurer des conditions favorables à un tel développement".

Ils "reconnaissent les effets bénéfiques qui peuvent résulter de l'application du traitement de la nation la plus favorisée, pour le développement des échanges".

"Ils s'efforceront de réduire ou d'éliminer progressivement les obstacles de toute nature au développement des échanges commerciaux", et "favoriseront la croissance continue du commerce tout en évitant dans la mesure du possible de brusques fluctuations dans leurs échanges".

Ils ont également inclus une clause sur la défense des marchés intérieurs contre la désorganisation par les importations de produits bon marché, et déclarent "opportun de créer les conditions favorables à la participation de sociétés, organismes et entreprises au développement économique".

Ils "prendront les mesures propres à améliorer encore les conditions permettant le développement des contacts entre représentants d'organismes officiels, des diverses organisations, entreprises, firmes et banques intéressés au commerce extérieur, en particulier, lorsque cela est utile, entre vendeurs et utilisateurs de produits et de services, en vue d'étudier les possibilités commerciales, de conclure des contrats, de veiller à leur exécution et d'assurer les services après-vente".

"Ils prendront, en outre, des mesures visant à améliorer les conditions de travail des représentants des organismes, entreprises, firmes et banques étrangères intéressés au commerce extérieur, en particulier comme suit:

— "En fournissant les informations nécessaires, y compris les informations sur la législation et les procédures relatives à l'établissement de représentations permanentes par les organismes mentionnés ci-dessus et au fonctionnement de ces représentations permanentes"

— "En examinant aussi favorablement que possible les demandes d'établissement de représentations permanentes et de bureaux à cet effet, y compris le cas échéant, l'ouverture de bureaux communs à deux ou plusieurs firmes".

D'autres dispositions, rédigées dans le même style, concernent l'information économique, la coopération

industrielle, l'harmonisation des normes, l'arbitrage commercial, la coopération pour l'agriculture, l'énergie (y compris d'origine nucléaire), les transports, la physique, chimie, météorologie, océanographie, séismologie, glaciologie, aérospatiale, médecine, environnement, tourisme, travailleurs migrants et formation des cadres.

La sécurité en Méditerranée

Les 35 rappellent les "aspects géographiques, historiques, culturels, économiques et politiques de leurs rapports avec les Etats méditerranéens non participants".

"La sécurité en Europe doit être considérée dans le contexte plus large de la sécurité dans le monde et elle est étroitement liée à la sécurité dans la région méditerranéenne tout entière".

Ils "déclarent leur intention de favoriser le développement de relations de bon voisinage avec les Etats méditerranéens non participants".

Ils entendent "s'inspirer, dans leurs relations avec les Etats méditerranéens non participants, des principes contenus" dans le premier chapitre.

Enfin, ils "déclarent leur intention de maintenir et d'amplifier les contacts et le dialogue amorcé par la CSCE avec (ces) Etats, en vue de contribuer à la paix et à la réduction des forces armées dans la région".

La coopération humanitaire

— Contacts entre les personnes: "l'objectif" est de "faciliter sur le plan individuel et collectif, tant privé qu'officiel, un mouvement et des contacts plus libres, et contribuer à la solution des problèmes d'intérêt humain qui se posent à cet égard".

Des mesures sont envisagées pour les réunions de familles, les mariages entre citoyens de nationalités différentes, les contacts entre membres des clergés légaux, le tourisme, les jeunes et les sportifs.

— Information: deux "objectifs" sont fixés: "faciliter la diffusion plus libre et plus large de l'information de toute nature" et "améliorer les conditions de travail des journalistes" "étrangers, le tout lié au développement de la compréhension entre les Etats et à l'amélioration progressive de leurs relations".

— Culture: "les échanges devraient être substantiellement accrues tant en ce qui concerne les personnes que les oeuvres", sans limitation à la seule Europe. On envisage la création d'une "banque des données culturelles" du continent et des contacts entre auteurs et éditeurs, même de nationalités différentes.

— Education: des mesures sont envisagées pour "faciliter" les contacts entre enseignants et entre représentants des instituts éducatifs. On va également "améliorer" l'accès des étrangers aux établissements d'éducation, et "favoriser l'octroi de bourses".

Enfin, les 35 souhaitent coopérer pour la recherche sur le cancer et les maladies cardiovasculaires, les endémies des pays pauvres, les affections médico-sociales et professionnelles, la rééducation des handicapés, les soins aux mères, enfants et vieillards.

La suite de la Conférence

"La Conférence est une partie importante du processus d'amélioration de la sécurité et de développement de la coopération en Europe, et ses résultats contribueront de manière significative à ce processus".

Les 35 "déclarent leur résolution de tenir dûment compte des dispositions de l'acte final, et de les appliquer, unilatéralement (...), bilatéralement (...) et multilatéralement".

Enfin, l'acte final de la Conférence fixe le protocole du sommet d'Helsinki.

Le boom du meurtre aux Etats-Unis

par Peter Gregson

NEW YORK (Reuter) — Le boom du meurtre, c'est ainsi que la revue "Psychology Today" vient d'intituler l'un de ses articles, énonçant la prophétie assez affolante que plus de 20.000 Américains seront, cette année, les victimes de meurtres, soit deux fois plus qu'il y a vingt ans.

"Ce qui signifie, dit l'article, que dans le cours d'une vie normale, plus d'un Américain sur deux cents risque d'être la victime d'un meurtre".

L'auteur de l'article, Donald Lundie, écrit encore que pendant les quatre dernières années, plus d'Américains ont disparu de mort violente dans leur propre pays qu'il n'en a été tués pendant la guerre du Vietnam.

Les deux saisons de l'année propices au meurtre sont le mois de juillet et le mois de décembre, correspondant au plus fort de l'été et à la période de Noël.

A New York, sept personnes ont été assassinées en l'espace de vingt-quatre heures le 7 juillet dernier. On n'avait encore jamais vu autant d'homicides en une

seule journée depuis le début de l'année. Dans deux de ces tristes affaires, le meurtrier s'est suicidé.

La revue américaine déclare qu'une personne sur cinq qui périt assassinée aux Etats-Unis est une femme qui est tuée par son mari ou par son amant, habituellement dans un accès de jalousie.

Rares sont les meurtriers qui font preuve de prudence ou d'ingéniosité. La plupart agissent sous l'impulsion du moment, souvent au cours d'une querelle. Habituellement, la victime est tuée par l'un de ses proches, un ami ou une connaissance.

La majorité des meurtriers ne cherchent pas à prendre la fuite. Dans environ deux tiers des meurtres, le suspect se retrouve derrière les barreaux moins de vingt-quatre heures après le crime.

Sept meurtres sur dix sont commis avec une arme à feu, deux sur dix avec un couteau, et les autres par empoisonnement, noyade, strangulation ou brutalités.

Pour ce qui est des excès de violence, rien ne vaut son chez soi. Plus de quarante pour cent des assassinés

sont tués chez eux. Dans vingt-cinq pour cent des cas, le meurtrier et sa victime sont étroitement apparentés.

Les maris et les femmes s'assassinent à peu près dans la même proportion. Les femmes tuent généralement leurs maris dans la cuisine en se servant d'un couteau, en bonnes ménagères, mais se font tuer le plus souvent dans leur chambre à coucher, la pièce favorite du mari. Une femme sur six est tuée par son amant.

La caractéristique la plus commune de tous les crimes, c'est la jalousie. L'un des cas les plus fréquents est celui du mari qui, après plus de cinq ans de mariage, commence à soupçonner sa femme de ne plus l'aimer. Ces maris déçus, qui avec ou sans raison, croient que leurs femmes sont infidèles, sont parmi les plus dangereux.

Quant aux relations amoureuses extra-maritales, elles menacent tout autant l'un et l'autre sexe. Sept victimes sur cent ont été tuées après une querelle d'amant, indique une étude récente.

Mais si les conflits de famille sont la cause

principale des meurtres, le nombre des assassinats commis en rapport avec un autre crime a beaucoup augmenté au cours des vingt dernières années.

Il y a vingt ans, 10 pour cent seulement de tous les meurtres avaient lieu pendant que se déroulait un autre crime. Aujourd'hui, près de 30 pour cent des victimes meurent de cette façon.

La moitié sont tués pendant un cambriolage, une sur dix pendant un viol ou d'autres agressions sexuelles, une sur vingt en rapport avec la drogue. L'auteur d'un meurtre crapuleux est presque toujours un homme.

Commentant le fait que les crimes soient plus nombreux en juillet et en décembre, le professeur Abraham Blumberg, expert en criminologie, déclare: "Le temps chaud et moite y est pour beaucoup. Les longues journées d'été éprouvent les nerfs. Tout d'un coup, toutes les tensions et frustrations éclatent.

"Les meurtres sont aussi nombreux vers Noël parce que de nombreuses personnes rentrent en contact avec les réalités sous-jacentes que leurs vies sont des échecs et que leurs espoirs ne se réaliseront jamais".

LE SOLEIL

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au no 390 est, rue Saint-Vallier, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée, qui en est l'éditeur. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans Le Soleil. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON A DOMICILE: DU LUNDI AU SAMEDI, \$1.00 PAR SEMAINE			
PRIX A L'UNITE: DU LUNDI AU VENDREDI 0.20, LE SAMEDI 0.30			
ABONNEMENTS PAYES D'AVANCE:	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par porteur, lundi au samedi	\$12.50	\$25.00	\$50.00
Par la poste, lundi au samedi (Est Prov. de Québec)	\$12.50	\$25.00	\$50.00
Autres comtés du Québec et ailleurs au Canada	\$15.00	\$30.00	\$60.00
Pays étrangers	\$20.00	\$40.00	\$80.00

SERVICE AUX ABONNES (TIRAGE)

Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec nous de 8h30 à 19h30, samedi de 8h30 à 11h30

647-3334

RENSEIGNEMENTS

647-3233

REDACTION

647-3394

SERVICE DE LA PUBLICITE

ANNONCES CLASSEES	647-3311
CARRIERES ET PROFESSIONS	647-3266
PUBLICITE - DETAILLANTS	647-3435
PUBLICITE GENERALE	647-3536

AUTRES SERVICES

ACHATS	647-3241
CREDITS ET RECOURS	647-3236
PERSONNEL	647-3219
PROMOTION	647-3342

Le nouveau conseil des ministres

Voici, par ordre protocolaire, le conseil des ministres du Québec à la suite des modifications annoncées, hier, par le premier ministre Robert Bourassa.

L'honorable Robert Bourassa — premier ministre

L'honorable Gérard D. Lévesque — vice-premier ministre; ministre de la Justice

L'honorable Jérôme Choquette — ministre de l'Éducation

L'honorable Guy Saint-Pierre — ministre de l'Industrie et du Commerce

L'honorable Raymond Garneau — ministre des Finances

L'honorable François Cloutier — ministre des Affaires intergouvernementales

L'honorable William Tetley — ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement

L'honorable Normand Toupin — ministre des Terres et Forêts

L'honorable Kevin Drummond — ministre de l'Agriculture

L'honorable Jean-Paul L'Allier — ministre des Affaires culturelles

L'honorable Gérard Harvey — ministre du Travail et de la Main-d'Oeuvre

L'honorable Jean Cournoyer — ministre des Richesses naturelles

L'honorable Jean Bienvenue — ministre de l'Immigration

L'honorable Claude Simard — ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche

L'honorable Oswald Parent — ministre de la Fonction publique; ministre d'Etat aux Affaires intergouvernementales; ministre d'Etat aux Finances

L'honorable Victor C. Goldbloom — ministre des Affaires municipales et de l'Environnement

L'honorable Raymond Mailloux — ministre des Transports

L'honorable Claude Forget — ministre des Affaires sociales

L'honorable Denis Hardy — ministre des Communications

L'honorable Robert Quenneville — ministre du Revenu

L'honorable Lise Bacon — ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières

L'honorable Fernand Lalonde — Solliciteur général

L'honorable Georges Vaillancourt — ministre d'Etat à l'Agriculture

L'honorable Paul Phaneuf — ministre responsable du Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports

L'honorable Bernard Lachapelle — ministre d'Etat au Conseil exécutif, à l'OPDQ et à l'ODEQ

L'honorable Paul Berthiaume — ministre d'Etat aux Transports; ministre d'Etat aux Finances

L'honorable Julien Giasson — ministre d'Etat aux Affaires sociales

Bourassa accentue son...

(Suite de la première page)

noncé la plupart des changements rendus publics en plus de spéculer habilement sur le reste.

Toutefois, le nombre des modifications constitue en soi une certaine surprise, parce que le premier ministre n'avait jamais osé apporter, en cinq ans de pouvoir, autant de changements d'un seul coup.

Par contre, la plupart des journalistes affectés à la politique provinciale s'entendaient, bien avant l'annonce des changements, pour dire que M. Bourassa n'avait pas le choix et que plusieurs mutations au sein du Conseil des ministres n'étaient qu'un strict minimum, même pour des raisons de simple efficacité et de motivation.

Si l'on fait exception de la formation des deux Conseils des ministres après les élections générales du printemps 1970 et de l'automne 1973, c'est le cinquième "remaniement" du règne Bourassa dont il s'agissait hier.

Effectivement, des changements ont été apportés au Conseil des ministres en octobre 1970, en février 1971, en février 1972 et, finalement, en février 1973.

Des remaniements précédents, les principales caractéristiques ont été: a) la chaise musicale a surtout prévalu; b) aucune nouvelle figure n'a accédé au Conseil des ministres dans au moins deux des quatre occasions; c) aucun chambardement majeur n'avait eu lieu.

Les cinq ans

Comme LE SOLEIL l'avait annoncé il y a quelques semaines, le premier ministre s'est avant tout attaché à déplacer les ministres en poste depuis cinq ans ou presque. Exception faite de M. Massé, sept des huit ministres compris dans ce groupe ont été touchés.

Ainsi, en plus de MM. Gérard-D Lévesque, Jérôme Choquette, Gérard Harvey et Jean Cournoyer dont les noms ont déjà été mentionnés, il faut signaler que:

M. Kevin Drummond, aux Terres et Forêts depuis 1970, devient ministre de l'Agriculture. Il sera assisté de M. Georges Vaillancourt qui, de ministre d'Etat aux Affaires municipales, est nommé ministre d'Etat à l'Agriculture.

M. Normand Toupin, à l'Agriculture depuis cinq années aussi, remplace M. Drummond aux Terres et Forêts. Ces deux derniers se sont tout simplement échangés leurs ministères.

M. William Tetley aux Consommateurs, Coopératives et Institutions financières depuis presque cinq ans lui aussi, est muté aux Travaux publics et Approvisionnement, soulageant ainsi M. Raymond Mailloux. Ce dernier garde un seul ministère, soit celui des Transports.

M. Jean-Paul L'Allier, ministre des Communications depuis cinq ans, se voit confier les Affaires culturelles. M. Denis Hardy remplace M. L'Allier aux Communications. Eux aussi ne font que s'échanger leurs ministères.

Les autres changements

M. Robert Quenneville, ministre d'Etat responsable de l'Office de développement de l'Est du Québec, devient ministre du Revenu en remplacement de M. Gérard Harvey.

M. Bernard Lachapelle, tout en continuant d'être ministre d'Etat à l'OPDQ, devient ministre d'Etat au Conseil exécutif responsable de l'Office des professions, du Conseil du statut de la

femme et, éventuellement, de la Régie de la langue française à la place de M. Fernand Lalonde. Il assumera également la responsabilité de l'ODEQ.

Enfin, M. Paul Berthiaume devient ministre d'Etat aux Finances tout en continuant d'assumer ses responsabilités de ministre d'Etat aux Transports.

Les autres membres du Conseil des ministres, dont les noms n'ont pas encore été cités et qui gardent leurs ministères, sont MM. Guy Saint-Pierre, à l'Industrie et au Commerce, Jean Bienvenue, à l'Immigration, Claude Simard, au Tourisme, Chasse et Pêche, Oswald Parent, à la Fonction publique, Victor Goldbloom, aux Affaires municipales, Claude Forget, aux Affaires sociales, Paul Phaneuf, au Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports.

Comme commentaire général, le premier ministre s'est contenté de signaler que ces changements vont permettre "de continuer le dynamisme de l'équipe actuelle".

Portugal: Carvalho...

(Suite de la première page)

tuelle crise politique, il y a douze jours.

Il a déclaré que ces mesures pourraient comprendre la transformation de l'arène de Lisbonne, Campo Pequeno, en camp de concentration pour les Portugais opposés à la révolution militaire.

"Je suis convaincu que, à la façon dont vont les choses, nous devons vraiment le faire d'ici peu de temps", de dire le général Carvalho.

Le chef de la sécurité nationale (Copen) a donné à entendre qu'il pourrait décider des arrestations et mêmes des exécutions pour mettre fin à l'agitation actuelle dans le pays.

Il y a six semaines, le général avait déclaré au cours d'une réunion publique: "Quelquefois, je pense qu'avec notre expérience révolutionnaire, il aurait été préférable d'envoyer au peloton ou dans l'arène de Lisbonne les centaines de milliers de contre-révolutionnaires, les éliminant dans l'oeuf".

Le chef du Copen a reconnu également l'existence d'une dissidence au sein des forces armées ainsi que "du désordre et de l'indiscipline". Ces propos pourraient annoncer également une reprise en main de l'armée.

Par ailleurs, le premier ministre de Suède, M. Olof Palme, a déclaré hier soir au cours d'une brève conférence de presse que la situation au Portugal rappelait celle de la Tchécoslovaquie en 1941 et risquait de conduire à ce qui s'est passé au Chili en 1973.

"Il est incontestable que la situation s'est sérieusement détériorée par rapport à l'année dernière," a dit encore M. Palme.

Le premier ministre suédois a précisé que la question portugaise avait été évoquée au cours d'un entretien qu'il a eu en fin d'après-midi hier avec le secrétaire d'Etat américain, M. Henry Kissinger, à la demande de ce dernier.

C'est la première fois depuis 1969 que M. Palme a eu un contact avec un dirigeant américain.

Harguindeguy doute...

(Suite de la première page)

L'acceptation d'une telle proposition aurait comme effet d'établir un certain parallèle entre les salaires des fonctionnaires québécois et la moyenne des salaires payés pour des fonctions similaires aux fonctionnaires du gouvernement fédéral, de la ville de Montréal, et aux cols blancs des gouvernements de la Colombie-Britannique et de l'Ontario.

Les résultats du sondage sont rendus publics quelque trois semaines avant le début des négociations des clauses salariales entre les représentants du SFPQ et ceux du ministère de la Fonction publique.

La consultation permet aussi d'établir que près de 65 pour cent des fonctionnaires sont favorables à des modifications concernant les heures de travail, tant sur le début de la journée que sur sa fin ou encore sur la période des repas.

Ainsi 68,9 pour cent des membres répondants désirent que le début de la journée de travail s'effectue entre 7h et 8h30 alors que 66,2 pour cent voudraient qu'elle se termine entre 16h et 16h30. 73 pour cent désirent que la période de repas soit de soixante minutes ou moins.

Ce sont davantage les cols blancs de Montréal (95,6 pour cent) qui optent pour une période de repas d'une heure et moins. Leurs collègues de la région de Québec qui militent en faveur de cette idée se retrouvent dans une proportion de 70,8 pour cent.

"Il est bon de préciser, commente le président du SFPQ, que seule la région de Montréal, à l'heure actuelle, a un maximum de 60 minutes pour la période de repas. Elle est de 1h30 dans les autres secteurs."

"La réduction de la période de repas, dans ces régions permettrait donc d'ajouter une demi-heure à la journée régulière de travail sans pour cela augmenter les heures d'absence du domicile," ajoute M. Harguindeguy.

Le chef syndical réaffirme que son équipe a l'intention de négocier le rattrapage, les augmentations annuelles et la réduction des échelons sur la base des horaires actuels, soit 32h30.

"Ce n'est qu'après avoir obtenu satisfaction dans nos revendications que nous pourrions alors envisager

l'augmentation des heures," affirme M. Harguindeguy.

Sur le plan salarial, le SFPQ demande d'abord un montant de 31,8 pour cent afin de rattraper le pouvoir d'achat. Depuis trois ans, les fonctionnaires ont reçu des montants forfaitaires pour compenser la perte du pouvoir d'achat causée par l'inflation. Comme ces montants n'ont pas été intégrés aux échelles de salaires, comme dans la convention 1968-1971, le SFPQ estime nécessaire d'aborder la négociation par ce point.

C'est à ce moment qu'intervient la comparaison entre les salaires des fonctionnaires des autres gouvernements. Dans l'ensemble, cela se traduit par une hausse de 7,7 pour cent.

Puis, une fois le rattrapage et la comparaison effectués, le SFPQ ajoute une augmentation garantie de 8 pour cent advenant le cas où la comparaison de ces salaires ne donnerait pas ce pourcentage d'augmentation après avoir calculé le rattrapage, et ce, pour tenir compte de l'enrichissement collectif et de l'augmentation du coût de la vie.

Le SFPQ demande aussi une indexation des salaires intégrée trimestriellement aux échelles, selon le salaire.

La formule quelque peu complexe tient également compte d'une réduction des échelons et d'une intégration selon le coefficient d'expérience, au 30 juin 1975, sans réduction de salaire.

La convention

Au plan des clauses normatives, dont 28 sur 30 ont été paraphées au cours des diverses séances de négociations, les principaux gains, selon le SFPQ, ont été réalisés dans le processus de classification, de classement, de notation, d'avancement de classes et promotion ainsi que sur les modalités traitant du mouvement de personnel.

Le comité de négociations accepte d'exclure les employés occasionnels de l'unité de négociations mais renforce sa position sur l'affectation temporaire à des postes supérieurs. Le gouvernement se voit limité à une période maximale de six mois pour déplacer temporairement ses employés.

La convention collective permettra

également au syndicat d'effectuer des recommandations à la Commission de la fonction publique sur les modifications à apporter à la classification actuellement en vigueur.

Advenant le cas où le classement devra être modifié, suite à cette révision, les règles d'intégration seront négociées entre les parties. Des comités d'appel sont prévus.

Une tournée d'information débute dans les prochains jours auprès des membres du SFPQ. La réunion de Québec a été fixée au 13 août.

M. Harguindeguy croit que les membres du syndicat pourront fort possiblement se prononcer par vote sur les clauses tant normatives que monétaires vers la fin de septembre.

Mentionnons enfin que des accords sont intervenus entre les deux parties pour le maintien des services essentiels en cas de conflit. Les ministères des Affaires sociales, du Travail et de la main-d'oeuvre et de l'agriculture, la Régie des rentes et la Commission des accidents de travail sont exemptés de cet accord pour l'instant. 322 fonctionnaires et ouvriers seraient tenus de demeurer à leur poste.

On estime qu'au total, une fois les accords intervenus avec tous les services gouvernementaux, trois pour cent des fonctionnaires et ouvriers seraient dans l'impossibilité de faire la greve.

Une session sans éclat

OTTAWA (PC) — Le retour à un gouvernement majoritaire et la faiblesse relative d'une opposition davantage préoccupée à se réorganiser, ont rendu sans éclat la première session du 30e Parlement canadien, qui a finalement été ajournée pour l'échéance, hier.

A moins d'événements graves, les législateurs pourront bénéficier d'un congé de deux mois et demi, le retour aux Communes étant prévu pour le 14 octobre.

COURS EN TECHNIQUE IMMOBILIERE REGION DE QUEBEC

COURS I - Élémentaire En vue de faciliter l'obtention du permis provincial, pour ceux intéressés à une carrière dans l'immobilier; par correspondance seulement avec ateliers. Prérequis: 11e année ou l'équivalent. Disponible en tout temps. Coût: \$125.

COURS II - Secondaire Après l'obtention du permis, perfectionnement en droit immobilier; économie urbaine; principes d'évaluation; architecture et construction, courtage immobilier. Comprend 24 conférences le soir, de 6h.00 à 8h.00 au Collège Ste-Foy (ou par correspondance). Commencant lundi le 8 septembre 1975. Date limite d'inscription: le 15 août 1975. Coût: \$125.

COURS III - Avancé Pour postuler le titre de F.R.I. décerné par l'Institut Canadien de l'Immeuble, un cours de 3 ans comprenant au moins 24 conférences par année, le soir de 6h.00 à 8h.00 au Collège Ste-Foy. La 1re année débute mardi, 9 septembre 1975. La deuxième année débute mercredi, 10 septembre 1975. La troisième année débute jeudi, 11 septembre 1975. Date limite d'inscription: 31 août 1975. (par année) \$175.

Prérequis: Tous les cours sont offerts au public; une certaine expérience en immobilier et une instruction suffisante sont des prérequis pour les cours II et III.

INSCRIPTION: Vous pouvez vous procurer les formules d'inscription en vous adressant au secrétariat de la Chambre d'Immeuble de Québec, 1060, rue Raymond - Casgrain, suite 105, Québec (G1S 2E3), tél.: (418) 683-1951.



L'ASSOCIATION DE L'IMMEUBLE DU QUEBEC

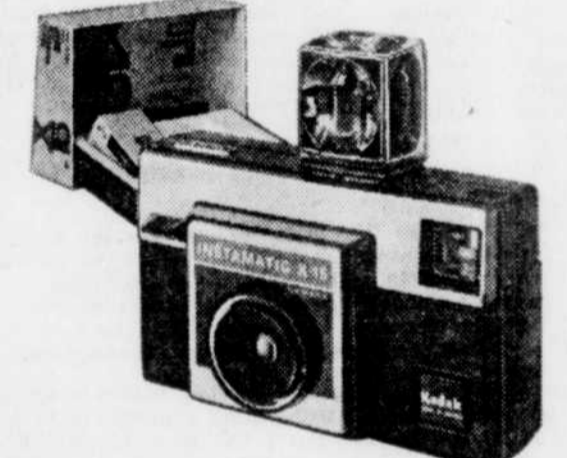
THE QUEBEC REAL ESTATE ASSOCIATION

1080 Beaver Hall, suite 1026, Montréal 128, tél.: (514) 861-9757

PERMIS: L'Association est détentrice d'un permis d'enseignement de culture personnelle en courtage immobilier, émis par le Ministère de l'Éducation du Québec (74-9574).

L'appareil photo Kodak Instamatic X-15

Les jeunes de 9 à 90 ans ont rendu notre appareil photo Kodak Instamatic X-15 l'un des plus populaires. Ce n'est pas seulement un appareil de débutant, c'est un appareil avec lequel on grandit. Il fonctionne facilement et les instantanés ou les diapos qui en résultent procurent des années de plaisir. Passez voir l'appareil Kodak Instamatic X-15 chez le fournisseur photo. L'ensemble complet se vend moins de \$25.



Le prix peut changer sans préavis.



Pour les jeunes de tout âge

LES PRODUITS KODAK SONT DISPONIBLES CHEZ :

<p>au Royaume de la</p> <p>CAMERA</p> <p>359 est. Boul. Charost 529-2557</p>	<p>PHCIE</p> <p>Lefebvre</p> <p>ST RAYMOND LE CENTRE-PHOTO DU COMTE PORTNEUF</p>	<p>STUDIO GOSSELIN LTEE</p> <p>10 AVENUE BEGIN LEVIS TEL.: 837-8868</p>	<p>SYNDICAT DU BIJOU</p> <p>10 Rte Trans-Canada Tél.: 833-2173</p>
<p>ARMAND GOSSELIN & FILS INC.</p> <p>159 RUE COMMERCIALE LEVIS TEL.: 837-3689</p>	<p>PHOTO CENTRE BRUNET</p> <p>605 est. St-Joseph, Que. 2. 529-5741 Place Laurier, Ste-Foy - 656-1717</p>	<p>HENRI LECLERC</p> <p>4151 BOUL. STE-ANNE QUEBEC TEL.: 661-6983</p>	<p>PHARMACIE MARTEL</p> <p>175, RACINE, LORETTEVILLE Tél.: 842-3627</p>
<p>MONTREAL PHOTO</p> <p>5, PLACE QUEBEC QUEBEC TEL.: 529-8238</p>	<p>LIVERNIS PHOTO</p> <p>1200 ST-JEAN QUEBEC TEL.: 692-3940</p>		

Toute la prospection industrielle à la Société Inter-Port

par Roch DESGAGNE
La Société Inter-Port de Québec pourrait prendre à son compte la responsabilité

entière de la prospection industrielle sur tout le territoire de la région de Québec, pour les prochains 18 mois, et

ce mandat serait renouvelable d'année en année. C'est du moins ce que propose le projet d'entente de

principe dévoilé, hier, par le président du conseil de la Communauté urbaine de Québec, le maire Gilles La-

montagne, lors de l'assemblée spéciale de cet organisme. A condition, évidemment, que les parties inté-

sées ratifient le protocole d'entente préparé par le comité exécutif de la CUQ et soumis au conseil d'adminis-

tration de la Société Inter-Port.

"Il n'y a rien de décidé... rien de concret de fait", ajoutait le maire Lamontagne, en tenant à spécifier que, jusqu'à hier, il n'y avait que deux personnes qui étaient au courant du projet. Le président de la Société Inter-Port, M. Pierre Tremblay, a indiqué, mardi, l'intention de cet organisme d'intégrer le commissariat industriel de la CUQ à son champ d'activité.

nécessaires au fonctionnement du service de prospection industrielle. Ces services pourront être fournis par la CUQ suivant entente quant au partage des coûts d'opération.

Un rapport des opérations de promotion industrielle de la Société Inter-Port devra être fourni à la CUQ, à la fin du mandat de 18 mois, qui sera automatiquement renouvelé pour une année, à moins d'un avis contraire de 60 jours de la part de la CUQ.

Au gouvernement de décider

Le document soumis par le maire Lamontagne n'a soulevé aucun commentaire, à l'assemblée d'hier.

Quelques minutes plus tôt, une communication de la CUQ, donnait laconiquement la position du président du comité exécutif de cet organisme, M. Armand Trotter, qui s'en remet entièrement aux recommandations que doit faire le gouvernement provincial quant à l'orientation future de la Communauté urbaine de Québec.

M. Trotter rappelait qu'une commission parlementaire étudiera prochainement le fonctionnement de la CUQ ainsi que les possibilités d'y apporter des modifications, conformément au vœu exprimé par les corps municipaux et intermédiaires.

"La CUQ n'a jamais refusé de collaborer avec d'autres organismes pour accélérer le développement socio-économique de la région", a déclaré le président du comité exécutif de la CUQ.

Une autre maison centenaire, victime du progrès

par Monique MARCOUX
Une vieille maison de l'ancienne-Lorette, construite aux environs de 1840, doit céder le pas au progrès.

jamais songé à nous en défaire."

Un représentant du ministère des Affaires culturelles l'a déjà visitée. C'était au cours d'un inventaire effectué il y a deux ans par le ministère. Mais la direction générale du Patrimoine n'a pas donné suite à cet inventaire.

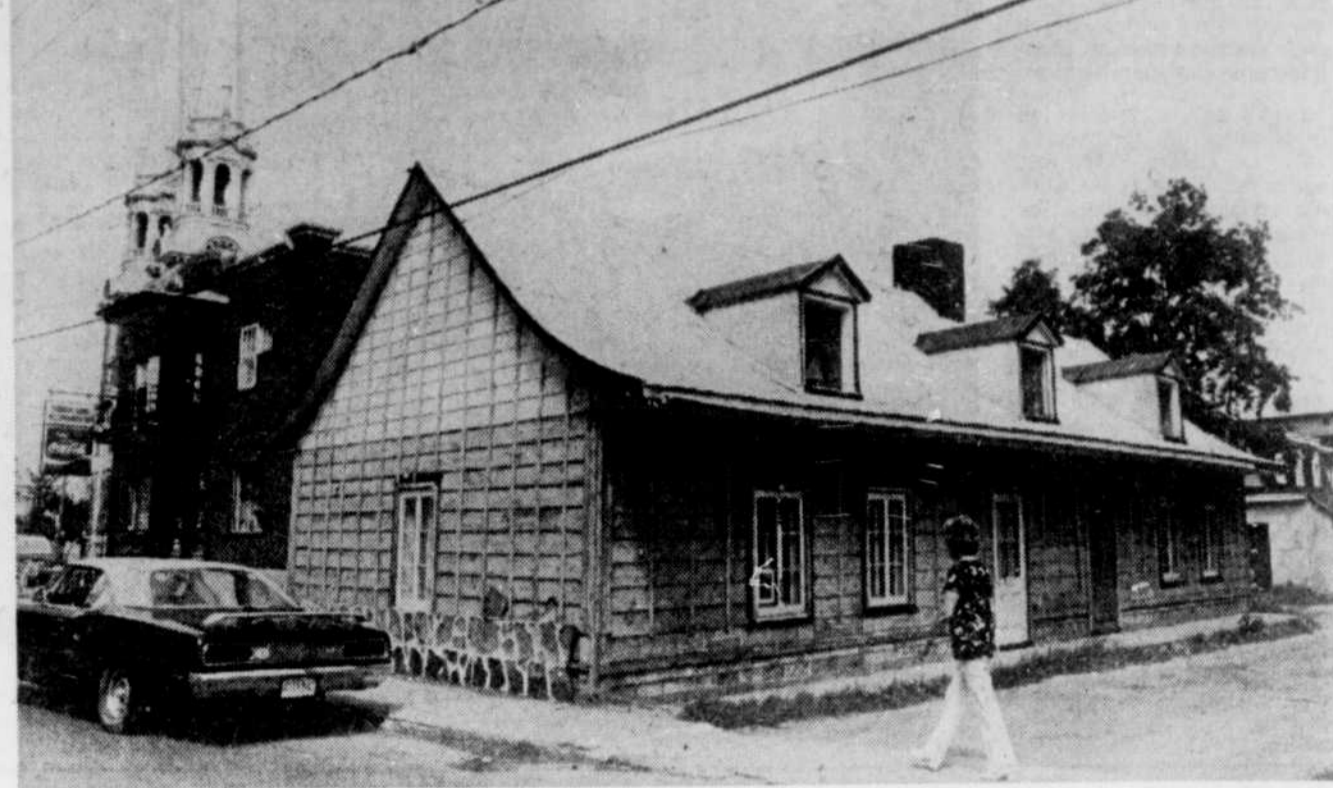
maire de la ville, M. Marcel Pageau, a confirmé que la maison Beupré devra être démolie dès que son achat sera conclu avec le proprié-

taire, toujours pour faire place à l'élargissement de la rue Notre-Dame.

Cependant, M. Pageau a

précisé que la maison Boivin échapperait à la démolition, en raison de son vieil âge, de son excellent état de conservation et de son emplace-

ment en retrait du chemin. Il envisage même la possibilité qu'elle soit restaurée; en tout cas, il n'est pas question de la démolir.



Plus que centenaire, cette maison doit céder le pas au progrès. Sise rue Notre-Dame, à l'ancienne-Lorette, elle va disparaître sous le pic des démolisseurs.

En effet, la ville de l'ancienne-Lorette procède actuellement à sa démolition pour permettre l'élargissement de la rue Notre-Dame, principale artère de la ville.

Le terrain servira à aménager un parc de stationnement municipal, qui permettra d'éliminer le garage des automobiles le long de la rue.

L'habitation, dite maison Belleau, du nom de ses premiers occupants, a été vendue à la ville, en 1974, par sa dernière propriétaire, Mlle Adrienne Gauvin. "C'est bien à regret que nous l'avons vendue, nous a-t-elle déclaré, mais nous n'avions pas le choix. N'eût été de ce projet d'élargissement de la rue Notre-Dame, nous n'aurions

Monsieur Liénel Allard, qui a présidé les fêtes du Tricentenaire de l'ancienne-Lorette en 1973 et qui connaît bien le patrimoine de cette ville, a émis l'opinion que la maison ne présentait pas un intérêt particulier, vu sa construction relativement récente (135 ans) comparativement à l'âge de la municipalité (302 ans). Selon M. Allard, deux autres maisons de la ville sont beaucoup plus anciennes et mériteraient d'être conservées. La première, la maison Boivin, la plus vieille de l'endroit, a plus de deux cents ans d'existence et son style normand est très intéressant. La seconde, la maison Beupré, est aussi plus ancienne; malheureusement, elle doit connaître le même sort que la maison de Mlle Gauvin.

Interrogé à ce sujet, le

Pas de tentative du gouvernement pour "sauver" le Manoir Richelieu

par J. Thérèse LEGENDRE
POINTE-AU-PIC — Le gouvernement provincial n'interviendra pas pour sauver le Manoir Richelieu malgré la situation précaire dans laquelle se débattent de nombreux Charlevoisins à la suite de la fermeture de cet hôtel.

M. Raymond Mailloux, ministre des Transports et député de Charlevoix, a fait, hier, cette déclaration affirmant qu'il ne pouvait pas recommander au gouvernement de payer plus de \$2 millions pour engraisser les intérêts étrangers au haut comté et à la province.

Le ministre considère que le Canadien Pacifique Hôtel ne doit pas se défilier trop facilement de cette situation qui a évolué et qui est arrivée au dénouement malheureux que l'on sait au moment où cette compagnie administrait le Manoir Richelieu. Si le Canadien Pacifique Hôtel veut conserver la crédibilité qu'il a, il doit prendre ses responsabilités à l'endroit des fournisseurs qui, de bonne foi, lui ont procuré des marchandises et dont plusieurs sont aujourd'hui au bord de la faillite. Selon les informations qu'il détient, M. Mailloux croit qu'aucun fournisseur n'aurait accepté de faire crédit s'il avait su que la responsabilité de payer incombait à une autre administration bien connue dans Charlevoix.

Selon Mme John B. Dempsey, qui était avec son

époux propriétaire du Manoir Richelieu avant sa saisie par l'IT, le CP Hôtel considère que la fermeture de l'hôtel constitue un bris du contrat qu'il détenait pour l'administration du Manoir. Dans le cas d'une réouverture, le Canadien Pacifique ne serait plus administrateur de l'hôtel, affirme-t-on.

De plus, Mme Dempsey nie catégoriquement que toutes les réservations pour des congrès aient été annulées; seuls trois ou quatre des quelque 20 congrès ont effectivement été annulés alors que les autres attendent une réponse définitive sur la réouverture de l'hôtel.

Les négociations entre l'ex-

chelleu et l'IT auraient progressé de façon encourageante durant les dernières heures, laissant encore espérer

la réouverture du Manoir dont les obligations totales se chiffrent à \$2,100,000.

Nos ventes sont doublées d'un excellent service!
entre autres...
NOTRE SERVICE A DOMICILE

TUILES, TAPIS, CERAMIQUE, PRELARTS

Tél.: 623-2478
Rés.: 626-0560

Marius FORTIN

5585, 1re Avenue, Charlesbourg

FORMATION DES ADULTES

COURS GRATUITS À TEMPS PLEIN AVEC PRESTATIONS HEBDOMADAIRES

FORMATION PROFESSIONNELLE	DÉBUT	DURÉE	ENDROIT
Techniques de génie civil (mécanique des sols), perfectionnement	25-8-75	255 jours	Québec
Techniques infirmières (recyclage des auxiliaires), débutant	2-9-75	254 jours	Québec

INFORMATION ET INSCRIPTION: CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA LE PLUS PRÈS DE CHEZ-VOUS

Cette annonce est publiée par la Commission de Formation Professionnelle de la Main-d'Oeuvre de la région de Québec, 1010 rue Borne, Québec G1N 1L9, en collaboration avec le Centre de Main-d'Oeuvre du Canada et votre Service d'Éducation des Adultes.

Comparez les prix des télécouleurs et vous LOUEREZ UN GRANADA

En louant un télé GRANADA, la couleur vous revient à meilleur marché. Calculez... si vous payez comptant, vous ne retirez aucun intérêt de votre placement. Si vous achetez à crédit, les intérêts sont prohibitifs et vous devez assumer les coûts des réparations et de l'entretien après la première année.

EN LOUANT UN GRANADA, VOUS ECONOMISEREZ TOUT EN EVITANT LES TRACS DE FINANCEMENT, QUANT AUX TRACS D'ENTRETIEN, METTEZ-LES SUR NOTRE COMPTE!

COMPOSEZ **653-7000** DES MAINTENANT

GRANADA LOCATION DE TV

3262 CHEMIN STE-FOY

Ouverte tous les jours jusqu'à 21 heures — le samedi jusqu'à 18 heures.

ATTENTION

Nous faisons, la livraison à l'extérieur également

grande quantité de **FENETRES** et **PORTES** extérieures

A PRIX D'AUBAINE

Plus de 1,500 fenêtres et 1,000 portes extérieures toutes à prix d'aubaine.

Exemple: **CHASSIS PANORAMIQUES \$39⁰⁰** 3' x 3'

MODERN PLYWOOD LTD.

1205, Courcellette - Ville de Bélair - Tél.: 842-1911

• Taxe fédérale incluse • Ouvert jeudi et vendredi soir.

Notre réputation de qualité n'est égalee que par notre renommée d'offrir des bas prix!

Carrier & Coulet

345, RUE DU PONT, QUE.

BOEUF DE L'OUEST

Nous nous spécialisons dans la préparation des viandes pour le congélateur telles que boeuf, lard, veau, volailles emballées, prêtes pour le congélateur au prix du gros.

Aimeriez-vous

DÉGUSTER un BON JAMBON

fumé à l'érable préparé comme autrefois

Alors essayez le nôtre.

Un vaste assortiment vous attend tel que:

JAMBON CUIT • SEMI-CUIT • JAMBON ROULÉ (COTTAGE)

ÉPAULE FUMÉE (GENRE PICNIC) • FESSE FUMÉE

à PRIX POPULAIRES

STEAK DE RONDE Tranche complète lb	1.59	DERRIERE DE BOEUF Complet lb	.87
DERRIERE DE VEAU De lait 15 lb et plus	.85	DEVANT DE BOEUF Complet lb	.47
DEVANT DE VEAU De lait 10 lb et plus	.49	POULES à bouillir Canada Cert. Utilisé 5 lb et plus	.69

LE SAMEDI OUVERT JUSQU'À MIDI

Carrier & Coulet

345, RUE DU PONT, 522-5291

Commandes téléphoniques exécutées avec soins tous les jours sauf le samedi

OUVERT VENDREDI DE 9h-30 am. à 9h. p.m.

prestige

OFFRE SPÉCIALE SIMMONS POUR UN SOMMEIL PROFOND

Ostemoor de Simmons rendu plus ferme avec Simcel

Lit Continental Pandora de Simmons
Matelas, sommier et pattes, format jumeau

• Matelas à ressorts Adjusto-Rest, feutre blanc, bordure préfabriquée et poignées cordonnées • Sommier assorti à dessus en fil métallique et stabilisateurs antibalancement, pour une plus longue durée du matelas.

OFFRE SPÉCIALE \$139.

SPECIAL 3 JOURS SEULEMENT

Ensemble matelas et sommier Queen Size

Un des éléments importants de la structure du MAXIPEDIC, c'est l'usage du Simcel comme matelassage. Simcel assure un support ferme sans pour autant rendre le matelas rigide.

• 312 ressorts Adjusto-Rest* (format double) souples et fermes • Couverture piquée sur mousse confort douillet • Sommier rembourré assorti; support maximum et plus longue durée du matelas.

OFFRE SPÉCIALE \$249.

Matelas ou sommier 3'3" 94.50 Matelas ou sommier 4'6" 114.50

"L'EQUIPE DE MON ONCLE J.O." EST LA

J.O. FISET INC.

55 SUD DORCHESTER, TEL.: 525-6101

Votre magasin **PRESTIGE** à Québec

Mécontentement des riverains de la rivière "Bélair"

Par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — "Que le ministère de l'Agriculture voie à reconstruire nos ponts de sorties sur la rivière "Bélair" et qu'on respecte les droits acquis des riverains, car autrement des poursuites seront intentées."

Voilà les propos que l'on a recueillis, hier, auprès de M. Armand Beaulieu, électricien de son métier, qui demeure sur les bords de la rivière "Bélair" dans le rang 4 est, à Saint-Augustin. M. Beaulieu n'est pas satisfait des travaux exécutés par l'entreprise Les Constructions du Saint-Laurent Limitée pour le redressement et l'élargissement de la rivière "Bélair", afin de permettre que, dans ce secteur, les terrains et les sous-sols des résidences ne soient plus inondés chaque printemps.

Selon M. Beaulieu, "les travaux ont été tellement mal exécutés par Les Constructions du Saint-Laurent Limitée que, dans peu de temps, les abords de la rivière Bélair seront minés. On a même

refusé de faire un canal d'égouttement pour l'eau provenant des fossés de chemins. Ce sont les riverains qui durent reconstruire deux ponceaux pour pouvoir se rendre à leurs résidences".

De leur côté, les riverains Jean Roy et Pierre Fourvel ne sont pas entièrement satisfaits de la manière dont les travaux ont été exécutés et de l'état actuel de leurs terrains. Ils espèrent de l'amélioration après le passage des inspecteurs du ministère de l'Agriculture, secteur du drainage.

Rencontré sur les lieux des travaux, le contremaître Conrad Marceau, de l'entreprise "Les Constructions du Saint-Laurent Limitée", a admis que les travaux ne sont pas terminés. Présentement, les abords du cours d'eau Bélair et les terrains de MM. Beaulieu, Roy et Fourvel sont malpropres, mais, dit-il, on se doit de permettre au terrain de s'assécher afin de pouvoir faire une belle finition.

D'après M. Marceau, "les travaux ont été, jusqu'à maintenant, exécutés selon les normes du ministère de l'Agriculture. Ce n'est pas à nous de reconstruire les ponceaux de MM. Beaulieu et Fourvel."

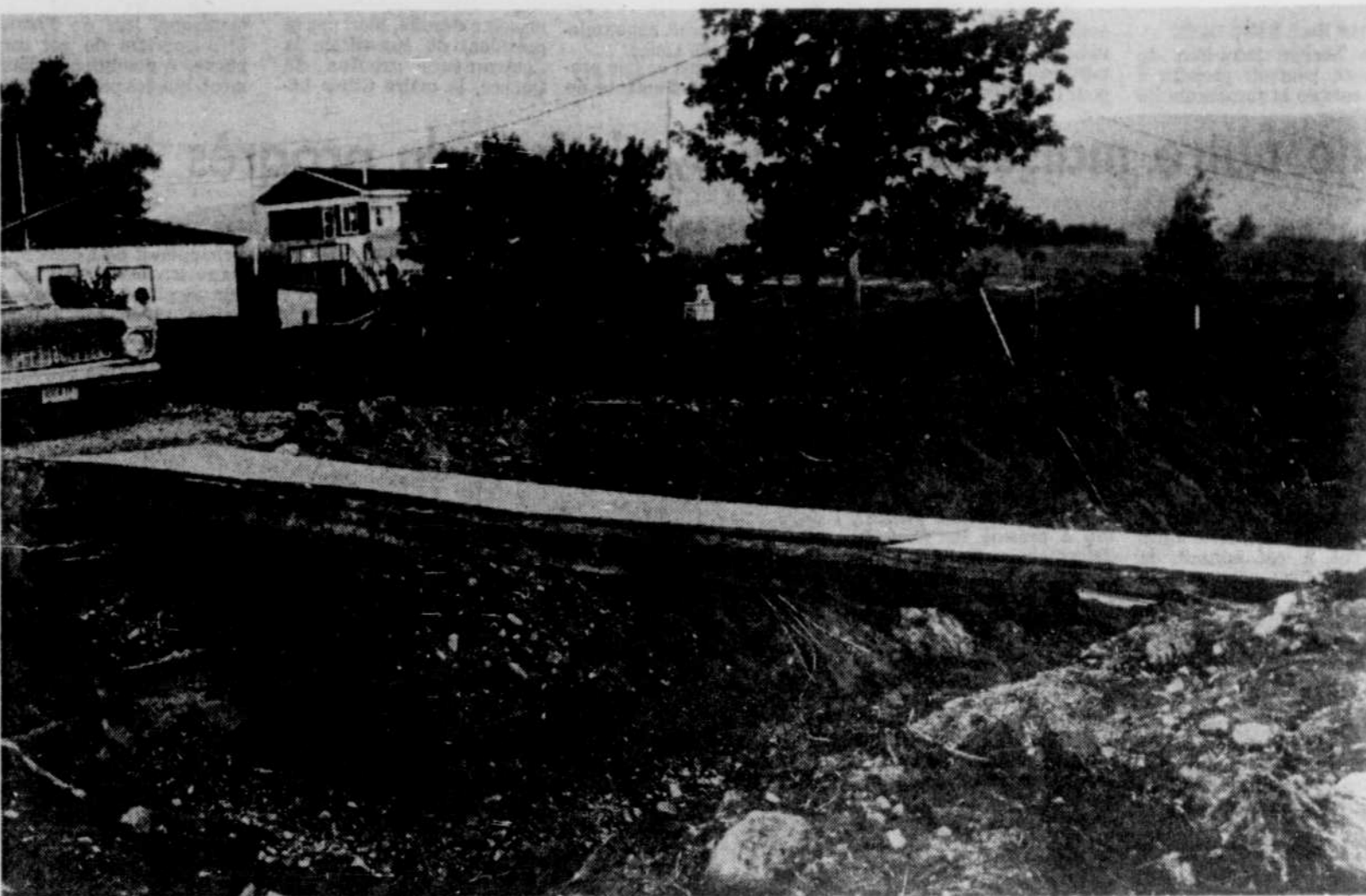
"Avant le début des travaux, selon ce qui avait été entendu avec les riverains,

on pouvait tout faire sur les terrains des riverains. Ce qui était urgent pour eux, c'était de redresser et de procéder au creusement de la rivière Bélair."

Même si certains riverains de la "Bélair" ne semblent pas satisfaits de la manière dont les travaux ont été exécutés, il n'en demeure pas moins que le creusement et le redressement de ce cours d'eau sont assez bien vus de la population de ce secteur de Saint-Augustin. C'est depuis 1957 que des démarches ont été faites pour corriger cette situation face aux inondations de chaque printemps.

On n'a qu'à se rappeler les inondations du printemps 1971. La rivière Bélair est sortie de son lit et les eaux ont envahi les champs, les sous-sols et les terrains privés, causant de lourds dommages aux propriétés. A certains endroits, aucune sortie n'était possible, si ce n'est au moyen de canots. Des pelouses furent même entièrement emportées par la crue des eaux.

Une visite des lieux de la rivière qui sert d'égouttement des terres des rangs 4 et 5 est de Saint-Augustin, ainsi que de celles d'une partie de la municipalité de l'Ancienne-Lorette, a permis de constater la malpropreté de l'environnement. On y a retrouvé des déchets et autres ordures.



Les riverains de la rivière "Bélair" se plaignent d'avoir dû reconstruire eux-mêmes deux ponceaux pour se rendre à leur résidence.

Trois compagnons de Lebel sont arrêtés

Trois hommes qui ont été la cible d'assassins qui ont tué Jean-Claude "le Pic" Lebel le 16 juin dernier sont détenus par la Sûreté municipale de Québec et la Sûreté du Québec sur mandat du commissaire aux incendies Me Cyrille Delage.

Ils doivent témoigner, demain vers 9h30, en rapport avec l'incendie d'origine supposément criminelle qui a causé pour \$50,000 de dommages le 25 février à la Maison du Steak, un ancien restaurant converti en discothèque au 655 du boulevard Bastien dans le quartier Neufchâtel de Québec.

Les mandats ont été émis à la suite d'enquêtes serrées menées par la SM, la SQ et les enquêteurs du commissariat.

Les témoins sont Gaston Rhéaume, 35 ans, du 29 boulevard Lapierre, à Saint-Emile, propriétaire du bistro Normandie, Jean-Paul Ratté, 24 ans, son frère Denis, 22 ans, tous deux du 640 rue Saint-Jean, appartement 704, à Québec.

Ils étaient en compagnie de Lebel lorsque ce dernier a été tué d'une décharge de fusil de calibre .12 alors qu'il allait monter dans la voiture de Rhéaume pour se faire reconduire chez lui.

Trois suspects sont détenus en rapport avec cet assassinat, un témoin oculaire est en liberté sous mandat du coroner, tandis que le coroner J.-Armand Drouin a émis un cinquième mandat pour l'arrestation à vue d'Alain Fraser, 24 ans, du 95 sud de la rue Dorchester. Ce dernier est considéré comme un témoin important, soit un suspect. Il mesure six pieds, pèse 170 livres et a les yeux et les cheveux bruns.

Le voleur de bijoux se fait pincer

Un récidiviste âgé de 25 ans, qui se spécialise exclusivement dans les vols par effraction de bijoux dans des demeures, a été arrêté en rapport avec le vol de \$4,000 de bijoux dans une maison de la rue Chantel, à Charlesbourg. Le butin a été retrouvé.

Le voleur a été pris par des policiers de la Sûreté municipale de Québec qui collaboraient avec la Sûreté du Québec et celle de Charlesbourg en rapport avec ce vol commis avant-hier.

Le suspect est détenu par la SQ en rapport avec une série d'autres vols du genre. La police de Charlesbourg veut aussi l'interroger en rapport avec le vol de \$6,400 de bijoux commis, dimanche soir, dans l'appartement d'un jeune célibataire.

La police de Charlesbourg rapporte aussi un vol de \$1,200 d'effets personnels, surtout de l'équipement de camping, dans une case d'une conciergerie du quartier Saint-Rodrigue. Il y a une épidémie de vols du genre dans ce secteur, la police en ayant enregistré au moins 25 depuis la fin du mois de mai.

LE **Syndicat** DE QUÉBEC

• MAIL ST-ROCH • PLACE LAURIER • PLACE FLEUR DE LYS

VENTE DE BLANC

 <h2 style="margin: 0;">COUVRE-LITS</h2> <p style="font-size: 0.8em;">Couvre-lits "Scation de Esmond", première qualité, sans repassage. Dans les teintes de Rouge, Or, Vert, Cuivre, Melon, Bleu. Composition: Acrylique et Orlon. Grandeurs: Simple: 78 x 108; Double: 90 x 108.</p> <p style="text-align: right;">régulier: 16.95 spécial: 12⁹⁷</p>	 <h2 style="margin: 0;">OREILLERS</h2> <p style="font-size: 0.8em;">Trois qualités d'oreillers de Foam de première qualité dans l'uni et le floral. Composition: Polyester. Grandeurs: 19 x 25</p> <p style="text-align: right;">régulier: 5.50 pour 4²⁷ régulier: 3.99 pour 2⁷⁷ régulier: 8.99 pour 6⁴⁷</p>	 <h2 style="margin: 0;">COUVERTES</h2> <p style="font-size: 0.8em;">Couvertes unies avec bordure de satin de première qualité. Nous les avons pour vous dans les teintes de Rose, Bleu, Vert, Tangerine et Or. Composition: Mélange de laine, viscose, polyester, Acrylique. Grandeurs: 72 x 84.</p> <p style="text-align: right;">régulier: 9.50 spécial: 6⁹⁷</p>
 <h2 style="margin: 0;">COUVRE-MATELAS</h2> <p style="font-size: 0.8em;">Couvre-matelas à coutures doubles, avec fermeture éclair, de première qualité. Dans le blanc seulement.</p> <p style="text-align: right;">Grandeurs: 39 x 75 régulier: 8.99 pour 7⁴⁷ Grandeurs: 54 x 75 régulier: 11.99 pour 9⁴⁷</p>	 <h2 style="margin: 0;">COUVRE-OREILLERS</h2> <p style="font-size: 0.8em;">Couvre-oreillers avec fermeture éclair, lavable à la machine. Dans les teintes de Blanc, Or, Rose, Bleu. Composition: 100% Percale. Grandeur: régulier 42".</p> <p style="text-align: right;">régulier: 2.99 spécial: 2³⁷</p>	 <h2 style="margin: 0;">COUVRE-MATELAS</h2> <p style="font-size: 0.8em;">Couvre-matelas piqué dans les coins et les contours, n'exige aucun repassage. Dans le Blanc seulement. Composition: 100% Polyester. Grandeurs: 39 x 75; 54 x 75.</p> <p style="text-align: right;">régulier: 7.99 pour 6⁴⁷</p>

SYNDICAT, Lingerie Mail St-Roch, 5e étage, Place Laurier et Place Fleur de Lys

Les ministres voyagent l'hiver et les députés l'été

par Pierre CHAMPAGNE

Chose paradoxale ou amusante, les simples députés québécois prennent davantage de vacances l'été que les ministres. Il faut dire que ces derniers vont souvent dans le "Sud" l'hiver.

Une brève enquête menée par LE SOLEIL auprès des députés et ministres de la région de Québec dans le but de sonder quelque peu les habitudes vacancières des élus du peuple fait en effet ressortir que la pratique des longs week-ends à la faveur des ministres et des députés-maires alors que les députés "ordinaires" profitent de l'été pour voyager un peu.

Les ministres

Ainsi, le député de Chauveau et ministre responsable de l'Office de planification et de développement du Québec, (OPDQ) M. Bernard La Chapelle, ne prendra pas de vacances cet été. Il profitera cependant de longues fins de semaine pour pratiquer son sport favori, la pêche. Le ministre avait cependant passé une semaine dans le sud des Etats-Unis, au printemps.

Il en est de même du ministre des Transports et des Travaux publics, M. Raymond Mailloux, député de Charlevoix. Lui aussi se contentera de longues fins de semaine durant l'été pour aller taquiner la truite dans les lacs magnifiques qui parsèment son comté. En janvier ou février, M. Mailloux avait lui aussi, profité d'une semaine dans le sud pour se reposer au soleil.

Le ministre des Affaires intergouvernementales et vice-premier ministre, M. Gérard-Lévesque, en plus d'être député du comté de Bonaventure, est également avocat et propriétaire de deux garages "GM" l'un à Paspébiac et l'autre à Carleton. Lui non plus n'a pas le temps de prendre des vacances et, imitant ses confrères, il allongera ses fins de semaine durant la belle saison. Selon sa secrétaire, M. Lévesque préfère passer 15 jours à la chaleur du soleil tropical, en hiver.

Seul M. Raymond Garneau, ministre des Finances et député de Jean-Talon prend

effectivement des vacances durant l'été. Encore faut-il ajouter qu'il ne va pas très loin préférant son chalet de Pointe-au-Pic au sable des plages méditerranéennes. D'ailleurs le ministre vient tout juste de compléter ses vacances puisque, cette semaine, il était déjà de retour au bureau. C'est, selon son attaché de presse, ce qu'il fait tous les ans. Cette année, toutefois, M. Garneau s'est retrouvé avec le problème du Manoir Richelieu sur les bras, tout comme le ministre Mailloux.

Le mariage

Les députés, du moins ceux que nous avons pu rejoindre, semblent un peu plus nomades que leurs confrères ministériels. Il y en a même un qui a profité de l'été pour se marier. Deux plus exactement mais le second vient de la région de Montréal.

M. Marc-Yvon Côté, député de Matane, enseignant de profession convoitait, samedi dernier, avec une institutrice (elle enseignait au niveau primaire dans une école de Mont-Louis), Mlle Renée Lafamme. M. et Mme Côté sont, au moment d'écrire ces lignes, à glorifier Hyménée au château Montebello dans le nord de Montréal.

Un autre député libéral convolera en justes noces, en fin de semaine prochaine. Il s'agit de M. Yves Tardif, député du comté d'Anjou dans la région de Montréal.

Les députés-maires

Les députés-maires de la région n'ont pas le temps de prendre des vacances cet été.

Celui de Montmorency, M. Marcel Bédard, rejoint à l'hôtel de ville de Beauport, nous a déclaré ne pas avoir le temps de prendre de vacances. "Je n'ai même pas le temps de jouer au

golf" a-t-il déclaré, ajoutant cependant qu'il se ferait un plaisir de prendre le départ avec le maire Lamontagne "dès que le cas de Saint-Michel Archange aura été réglé".

On sait que la municipalité de Saint-Michel préférerait se fusionner à la ville de Québec plutôt qu'à la côte de Beauport, ce que ne prise guère le maire de Beauport.

Le député-maire de Lévis, M. Vincent Chagnon a lui aussi été rejoint à l'hôtel de ville. "Je ne garantis rien de mes vacances a-t-il déclaré. Je ne suis pas un habitué de ça." M. Chagnon qui a pris deux jours de vacances la semaine dernière, au bord de la frontière du Maine, avec

des membres de sa famille pourrait bien prendre encore deux ou trois jours, la semaine prochaine, mais ce sera tout pour l'été.

Reste le député-maire de Rimouski, M. Claude St-Hilaire, ingénieur de profession tout comme le député-maire de Montmorency, qui, lui aussi, ne prendra pas de vacances de l'été. M. St-Hilaire peut cependant être considéré comme un privilégié puisqu'il possède un appartement à Fort Lauderdale en Floride et qu'il y va faire son tour périodiquement (à Noël à Pâques, etc).

Les députés ordinaires

Les députés "ordinaires" sont un plus plus "sorteux".

Ainsi, le député de Louis-Hébert, M. Gaston Desjardins, devait être de retour des cette fin de semaine de ses vacances annuelles. C'est au Nouveau-Brunswick qu'il est allé se prélasser, plus précisément à Edmonston où plusieurs de ses parents vivent toujours.

M. Fernand Houde, député de Limoilou, vient tout juste de revenir de Rome. Profitant d'un voyage organisé par les Chevaliers de Colomb de Limoilou, à l'occasion de l'année Sainte, M. Houde a visité la France et l'Italie s'attardant particulièrement à Rome et au Vatican.

M. André Harvey, député de Charlesbourg, ne prend pas de vacances cette année.

"Ca ira après le Carnaval. Je suis trop pris avec le dossier des fusions municipales.

Le député de Lotbinière, M. Georges Massicotte, a pris, du 12 au 25 juillet, ses premières vacances depuis trois ans. Il a visité les provinces maritimes et la Gaspésie s'arrêtant une semaine à l'Île du Prince-Édouard.

M. Fabien Roy, député créditiste de Beauce-sud a passé la semaine du 14 juillet à Old Orchard Beach avec sa famille. Il prendra une seconde semaine de vacances en août pour visiter à son aise la région de Washington aux Etats-Unis.

M. Jean-Marie Pelletier, député de Kamouraska-

Temiscouata était, cette semaine, en vacances. Personne n'a pu nous préciser l'endroit.

Le député de Vanier, le Dr Fernand Dufour, fait toujours la même chose depuis 20 ans qu'il pratique la médecine et ce n'est pas le fait d'avoir été élu à l'Assemblée nationale qui lui a fait changer son habitude. Les deux dernières semaines de juillet ont toujours été, dans son cas, consacrées aux vacances. Cette année, il les a passées à Carleton-sur-mer, en Gaspésie.

D'autres députés profitent de l'été pour visiter leur comté. C'est le cas, par exemple, de M. Michel Denis, député de Berthier.

Le vélodrome de Montréal inquiète le gouvernement

MONTREAL (PC) — Dans son édition de mercredi, le Star rapporte que les autorités provinciales, alarmées par les risques d'incendie dus au toit du vélodrome, refusent de donner leur approbation avant que ne soient effectués d'autres tests.

Les principaux points d'inquiétude tiennent aux puits de lumière en acrylique, des panneaux à courbure elliptique, qui constituent 70 pour cent de la surface de ce toit de \$58 millions qui abritera 7,000 spectateurs, lors des épreuves cyclistes et des épreuves de judo, l'an prochain.

Le contre-plaqué utilisé est composé de deux feuilles d'acrylique, recouvrant une couche de mousse de polyéthylène, un matériau non conçu pour la construction.

Bien que l'on ne connaisse pas les réactions de ce matériau lors d'un incendie, le conseil municipal de Montréal a approuvé son utilisation et on a installé les puits de lumière à la fin de mai.

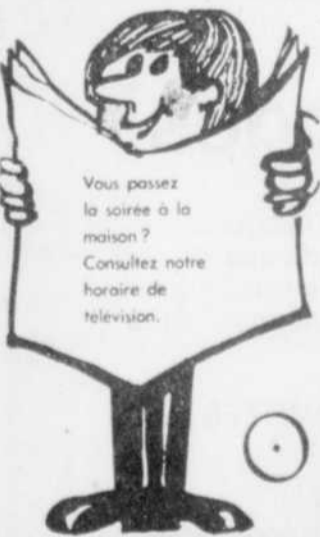
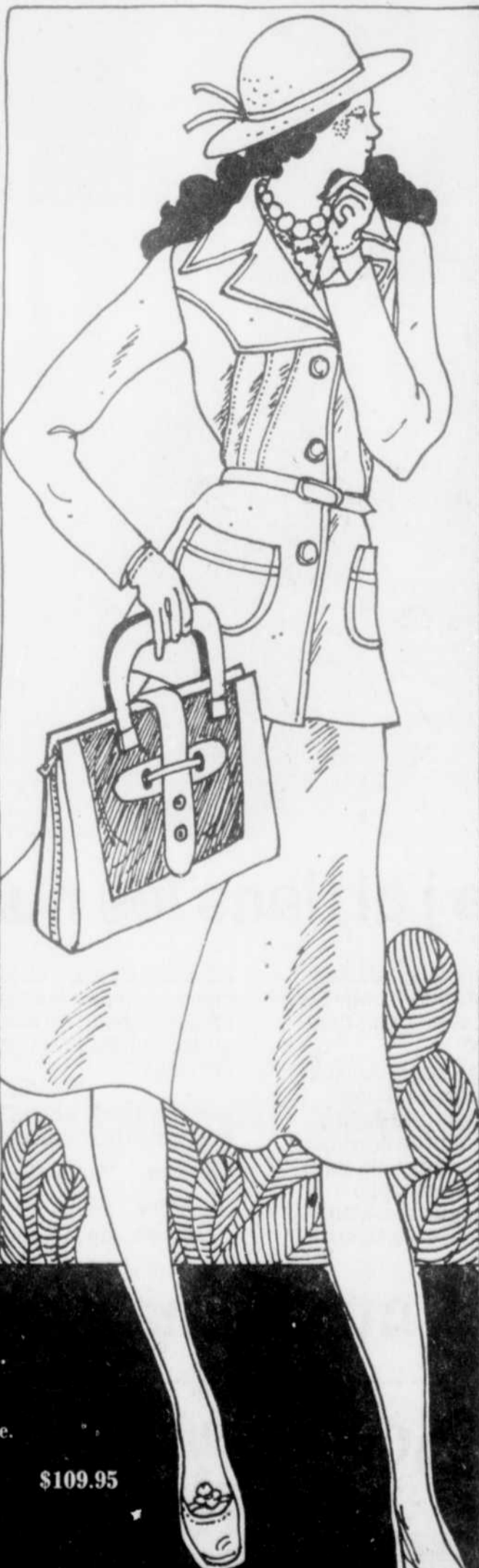
Le ministère du Travail qui, techniquement, doit approuver les plans avant l'érection, n'a toujours pas donné son accord.

"Nous avons réclamé des tests pour ces matériaux avant que ne commence la construction", a déclaré un haut fonctionnaire du ministère. "Nous tenons spécialement aux données d'épreuves portant sur la propagation des flammes, mais la ville ne nous les a toujours pas fournies. A notre connaissance, les tests requis n'ont jamais été effectués."

Mais la ville affirme que les tests ont été effectués et

que le toit répond aux conditions de sécurité voulues.

Le surintendant du service des permis de construction et d'inspection, M. Paul Drolet, confirme le risque de danger que présentent les puits de lumière.

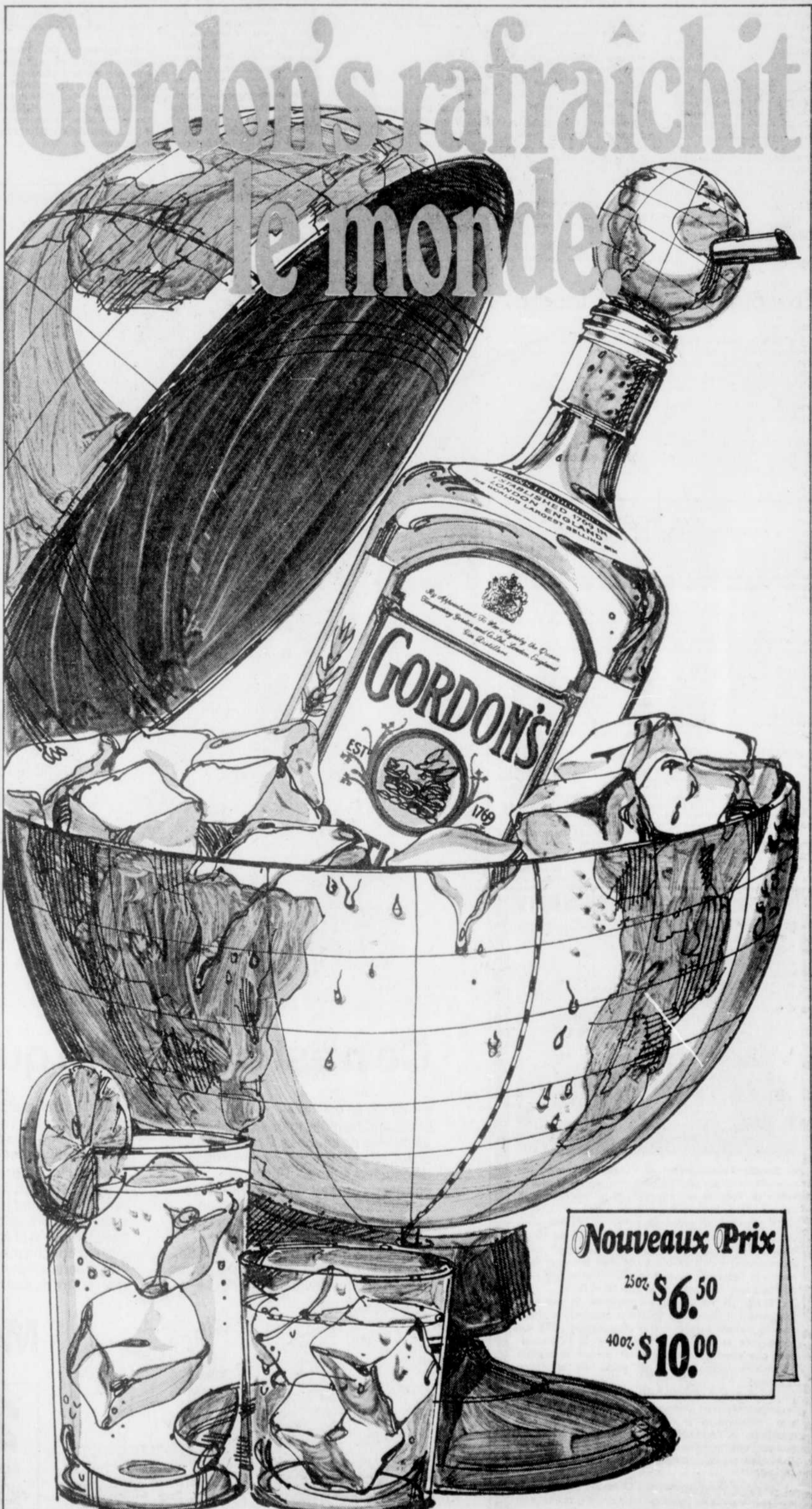


LE SOLEIL

Le petit Tailleur Tout à L'honneur... Une coupe étudiée, un tissu de laine et polyester bleu ou beige. Nouvelle longueur. Tailles 5 à 13. \$109.95

LOUSON LTEE 275 est, rue St-Joseph, Québec

Il n'y a qu'un seul LOUSON... vous le trouverez entre Dorchester et Capon...



Nouveaux Prix
250ml \$6.50
400ml \$10.00

Gordon's. Le gin le plus vendu au monde.

DISTRIBUÉ AU CANADA PAR Thomas Adams DISTILLERS LTD.

Ottawa porte le débat de Mirabel devant le tribunal

par Gilles Boivin
du bureau du Soleil

MONTREAL — Le ministre fédéral des Transports a décidé de mettre en application la menace qu'il a servi

aux expropriés de Ste Scholastique il y a quelques semaines: accepter l'offre finale réévaluée du gouvernement central ou voir leur cause référée devant les tribunaux.

Un premier exproprié vient en effet, dans des conditions particulièrement nébuleuses, de se voir signifier que l'offre finale qui lui avait été faite était retirée et que

son cas serait réglé devant les instances judiciaires. Exception difficilement compréhensible, M Jean-Marc Cardinal, n'avait en effet obtenu qu'un délai de

14 jours (contrairement à 30 jours pour tous les autres expropriés de Mirabel) pour accepter l'offre d'Ottawa sans quoi son cas serait référé devant les tribunaux.

La menace a été mise à exécution et le cas de M. Cardinal a été référé aux tribunaux quinze jours après la rédaction de la lettre.

Rédigée le 11 juillet, ladite missive avait été postée cinq jours plus tard et reçue le 18 juillet par M. Cardinal. Résultat, ce dernier ne disposait plus que de sept jours pour prendre sa décision et la faire connaître au responsable des expropriations du ministère fédéral des Transports, M. Payette.

Son avocat étant absent du Québec, M. Cardinal a donc attendu le retour de ce dernier pour prendre une décision finale et faire éclaircir certains points obscurs de cette offre finale de \$79,000 pour sa propriété de Ste-Scholastique.

De retour de Vancouver au cours des derniers jours, Me Pierre Luc Blain, qui agit également comme procureur dans 70 de ces cas d'expropriation en rapport avec l'aéroport de Mirabel, s'est vu répondre que les délais étaient épuisés et que le cas de M. Cardinal serait réglé devant les tribunaux.

Vindicative, l'offre fédérale devant le tribunal a été réduite à \$48,000. Résultat, M.

Cardinal se voit donc réclamer une somme de \$6,000 par le gouvernement fédéral sur un premier acompte de \$54,000 qui lui avait déjà été versée.

Le Comité de conciliation qui avait été formé pour tenter de régler équitablement les mésententes entre les expropriés de Mirabel et le gouvernement fédéral avait suggéré de verser \$88,000 pour la ferme de M. Cardinal. On se souvient que le ministère des Transport a déjà rejeté les décisions de ce comité de conciliation.

Selon le procureur des expropriés de Mirabel, cette attitude fédérale n'en est qu'une de provocation et de chantage visant à faire plier les autres expropriés qui ont été ou seront l'objet de ce type d'offre finale de règlement.

Qualifiant ces offres "d'offres dignes du Parrain", Me Blain a précisé que pour le moment seulement une soixantaine d'expropriés avaient déjà reçu ces offres finales d'Ottawa.

Les expropriés vont accentuer leur lutte

MONTREAL — Loin de se rendre à l'ultimatum que leur a posé récemment le gouvernement fédéral, les expropriés de Ste-Scholastique ont décidé d'accroître leur lutte et de convoier les Québécois à un rassemblement monstre sur l'une des fermes de la région.

Le Comité d'information et d'action des expropriés de Mirabel a en effet annoncé, hier, au cours d'une conférence de presse tenue à Montréal, la tenue d'une manifestation de solidarité au cours de la fin de semaine du 8 au 10 août prochain.

Ce ralliement de solidarité vise deux objectifs premiers, a souligné le président du CIAC, M. Jean-Paul Raymond.

D'abord sensibiliser l'opinion publique à la récupération des terres agricoles du Québec. Pour la construction

de l'aéroport international Mirabel, le gouvernement fédéral a en effet procédé à l'expropriation d'une superficie aussi vaste que l'île Jésus, soit environ 93,000 acres de l'une des terres les plus fertiles du Québec.

Le deuxième objectif de cette fin de semaine de solidarité avec les expropriés de Mirabel cherche également à "redonner aux quelque 13,000 expropriés de la région de Ste-Scholastique leur dignité d'homme".

Le Comité d'information et d'action s'attend à une large participation du public québécois à ce rassemblement, particulièrement ceux déjà aux prises avec la procédure d'expropriation sur une large échelle, notamment les expropriés de Forillon, en Gaspésie.

Les trois jours de rassemblement seront marqués par

une participation de plusieurs artistes québécois (dont Pauline Julien, Raymond Lévesque, Yvon Deschamps, Sylvain Lelièvre, Pierre Létourneau, Steve Fiset, Jacques Normand) et de groupes de théâtre (le théâtre Euh de Québec sera de la partie avec une pièce de circonstance: "1, 2, 3... Vendu").

Récupérer le sol québécois

Le Comité d'information et d'action des expropriés entend insister surtout sur l'urgence d'un "SOS" à la population pour qu'elle saisisse la

gravité d'une expropriation qui aura pour effet de détruire 7% des sols agricoles du Québec.

Cette destruction irréversible apparaît d'autant plus inacceptable au CIAC qu'il s'agit des terres les plus fertiles du Québec qui seront ainsi livrées au béton et à la grande bouffe industrielle qui entourera l'aéroport international de Mirabel.

Les porte-parole des expropriés contestent particulièrement la décision fédérale d'exproprier cinq fois plus grand que les besoins réels

de l'aéroport lui-même. Selon le CIAC, 75,000 des 93,000 acres ne serviront pas à l'aéroport comme tel. Le ministre des Transports, M. Jean Marchand, a d'ailleurs déjà confirmé que le fédéral avait exproprié un terrain beaucoup plus important que nécessaire, au sol aéroport.

Le ministère des Transports avait alors expliqué que ces terres serviraient à l'implantation des industries qui s'installeraient dans la région immédiate de Mirabel de même qu'à l'infrastructure susceptible de desservir cette industrie.

La coupable est la foudre

La foudre semble bien être l'origine de l'incendie qui a détruit, lundi soir dernier, une maison historique située dans la partie nord de la paroisse de Saint-François, île d'Orléans. C'est la conclusion à laquelle en sont venus les enquêteurs de la Sûreté du Québec, section des incendies criminelles.

La maison et ses dépendances ont été acquises, il y a plusieurs années, par M. Karl Apollon qui a entrepris d'en faire la rénovation. Elle appartenait, autrefois, à M. Adélard Imbeau. Les ouvriers n'y avaient pas travaillé depuis une semaine et il n'y avait pas d'électricité dans la construction centenaire.

COMMISSION SCOLAIRE DES ÎLES

AVIS PUBLIC

ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORTS

TROISIÈME PUBLICATION

Extrait d'une réunion spéciale du Conseil des Commissaires tenue le 22 juillet 1975, à 20:00 heures au Centre Administratif de la Commission Scolaire à Cap-aux-Meules, Îles-de-la-Madeleine.

Étaient présents: MM. Arnold Landry, Louis Chiasson, John Chiasson, Euclide Arseneau, Joseph Cyr, Yvon-N. Cyr, Arnold Déraspe, Gérard Harvey et Mme Isabelle Bourque.

Étaient également présents: MM. Rosaire Arseneau, directeur général, Gilbert Cormier, secrétaire général, Albin Lafrance, régisseur du transport.

CONSIDÉRANT QUE la Commission Scolaire des Îles a procédé à une demande de soumissions publiques en date du 30 juin 1975.

CONSIDÉRANT QUE la Commission Scolaire des Îles a procédé à l'analyse des soumissions reçues et celles retenues ont été jugées conformes aux lois et règlements applicables.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Yvon-N. Cyr ET RESOLU A MAJORITE: QUE, conformément aux dispositions de la loi et des règlements et particulièrement du règlement no 11 sur le transport scolaire, la Commission Scolaire des Îles accorde au soumissionnaire ci-après énoncé en regard de chaque numéro de véhicule un contrat pour le Transport Scolaire au prix établi pour ce véhicule à la condition que ce soumissionnaire démontre à la Commission des Transports que le prix de sa soumission correspond aux coûts d'opération de chacun de ces véhicules pour l'année 1975-76 et que la Commission des Transports statue sur le prix de cette soumission.

NO DE VEHICULE	SOUSSIONNAIRE	PRIX
8	John-Fred Richard	\$15,754.00
9	John-Fred Richard	\$12,714.00
10	John-Fred Richard	\$13,989.00
11	John-Fred Richard	\$13,828.00

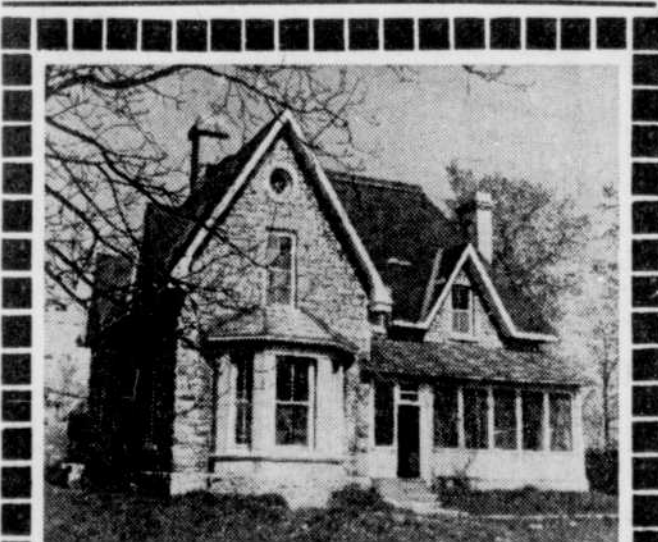
Conformément à la loi, toute personne intéressée peut, dans les 15 jours de cette adjudication, introduire devant la Commission des Transports du Québec une demande MOTIVÉE d'annulation ou de modification de cette adjudication ou de modification du contrat au moyen d'une requête écrite présentée au bureau de la Commission des Transports du Québec. Cette demande doit être signifiée à la Commission Scolaire des Îles et à l'adjudicataire du contrat.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

FAIT À CAP-AUX-MEULES, I.M.

Le 23 juillet 1975.

Gilbert Cormier,
secrétaire général.



La Société d'aménagement de l'Outaouais recevra des propositions de projet d'exploitation en vue de la mise en valeur de l'une de ses propriétés, la maison Hammond, sise au 951 du boulevard St-Joseph, à Hull.

Cette propriété comprend un terrain de 91,488 pieds carrés et une maison de pierre avec façade sur le boulevard St-Joseph. Les soumissions de projet visant ladite propriété devront voir à conserver le cachet de la maison et l'ensemble paysager du terrain et se conformer au Règlement de zonage de la Ville de Hull.

Les études de rentabilité, les esquisses, le mode de financement et tous autres documents pertinents au projet devront parvenir au plus tard le 30 septembre 1975 aux bureaux de la Société d'aménagement de l'Outaouais dans des enveloppes cachetées et portant la mention "Soumission pour la mise en valeur de la maison Hammond".

Les soumissions, adressées au soussigné, devront être accompagnées d'un chèque visé de \$500, montant qui sera remboursé si le projet est refusé ou qui sera applicable à l'éventuelle transaction si le projet est accepté. Ledit montant sera confisqué si le projet est abandonné par le soumissionnaire une fois la soumission acceptée.

La Société d'aménagement de l'Outaouais se réserve le privilège du choix du projet qui répondra à la politique du secteur, soit tout type de développement du "Groupe commerce II", le tout conforme à la description qu'en fait le Règlement de zonage de la Ville de Hull.

Lionel Marleau, Secrétaire
Société d'aménagement de l'Outaouais
768, boulevard St-Joseph
C.P. 666, Hull, P.Q. J8X 3Y8



Ce n'est pas la tête que j'ai dans les nuages!

Ça se voit à l'oeil nu! Les premiers mois, maman avait essayé un service de couches. Pas très heureuse, elle essaye diverses marques de couches jetables. Puis un jour, en entrant du bureau, elle s'amène avec les toutes nouvelles COMF-EES en expliquant à papa qu'elle s'était aperçue au magasin, qu'un paquet de COMF-EES prenait beaucoup plus de place qu'un paquet équivalent d'autres marques. Elles devaient, par consé-

quent, être plus absorbantes. Maman avait vu juste! Les nouvelles COMF-EES sont, en effet, plus épaisses, plus douces, plus absorbantes. Mais ce n'est pas tout! Le merveilleux coussinet muni d'attaches solides — parce que quand je gigote, je gigote — a une doublure extérieure en plastique qui est ajustée et cousue de telle sorte que ma couche me fait beaucoup mieux sans irriter mes cuisses. Mon grand frère de deux ans est vert d'envie!

Pourtant, il y a une chose que je ne comprends pas. Maman dit que je mouille et pourtant moi, je suis toujours au sec! Aurais-je les "foufounes" dans un nuage?

Les couches jetables COMF-EES sont offertes en trois modèles:

- Comfees "nouveau-né"
- Comfees de jour plus absorbantes
- Comfees de nuit super-absorbantes

Moi, ma maman m'aime!

25¢ Comfees[®] 25¢

Épargnez 25¢ à votre prochain achat de 30 couches de jour Comf-ees.

Au marchand: Emballages Domtar Ltée vous remboursera 25¢, plus 5¢ de frais de manutention, pour chaque coupon vous ayant été présenté par l'acheteur d'une boîte de 30 couches de jour Comf-ees. Toute autre utilisation de ce coupon constitue une fraude. Sur demande, vous devrez produire les factures démontrant que vos achats des derniers 90 jours correspondent au nombre de



coupons à rembourser. A moins de notre autorisation expresse, les coupons seront considérés sans valeur et non remboursables s'ils sont présentés par des agents, des courtiers, ou quiconque n'est pas détaillant de nos produits.

Pour remboursement, poster à: Herbert A. Watts Limited, Box 2140, Toronto, Ontario M5W 1H1. Inscrivez au no 125 sur la fiche de débit.

Un été plein de soleil

Quand la "direction" du SOLEIL a accepté ce titre, "MA PLACE AU SOLEIL", personne ne savait que nous aurions le plus bel été que le Québec ait connu, de mémoire d'éléphant.

En plus de l'accueil que les Québécois m'ont fait, les astres, la météo se sont mis de la partie pour nous donner une saison que notre mémoire avait oubliée depuis longtemps.

Je ne sais plus très bien si je dois remercier le ciel ou la terre, mais je trouve qu'un mariage des deux est une chose souhaitable.

...

Shanks you very much
Yana-kis-bourre

Messieurs Shanks et Yanakis voudront bien ne pas trouver ici de la méchanceté de ma part. Je crois cependant que ces deux "slogans" sont tout indiqués pour les prochaines campagnes libérales.

Monsieur Bourassa méritait mieux que ça.

Son Honneur le maire de la ville de Québec a réussi encore une fois un "tour de force" en inaugurant "les couloirs pour les usagers des transports en commun".

Je me suis permis de faire un petit sondage à la radio à ce sujet, et il semble bien que tout le monde il est beau, tout le monde il est content.

Un chauffeur de taxi m'a cependant déclaré que ce nouveau système n'était pas bon pour sa "business", mais règle générale la "population", les usagers, semble satisfaite de ce nouveau système. C'est ce qui compte.

...

Il vaut mieux allumer une seule et minuscule chandelle que maudire



ma place au soleil
Jacques Normand

l'obscurité. (Proverbe chinois)

C'est pourquoi demain, le premier jour du mois d'août, mes camarades du club de golf du Lac Beauport et des vedettes comme Doris Lussier (le père Gédéon) et monsieur et madame Jean-Pierre Masson (Séraphin), plus quelques joueurs vedettes des Nordiques et d'autres grands noms du monde du sport et du show-bizz seront au rendez-vous, pour le "Golf-O-Fun" qui devrait être le "truc" de l'année dans ce domaine.

Il y aura aussi un tournoi de pétanque dirigé par mon ami Jean Rafa, qui fut l'instigateur de ce jeu en terre québécoise.

Le trophée Air-Canada... le prix du "SOLEIL"... la balle de golf dorée de "Ma place au Soleil", puis de nombreuses surprises qui seront des premières mondiales dans le domaine du golf.

Frappez la balle blanche... pour aider la Canne blanche. Les profits sont pour INCA (Institut canadien pour les aveugles). (Voyez-y, O.K.?)

Le congrès sur le crime aura lieu à Genève

NATIONS UNIES N.Y. (AFP) — Le cinquième congrès de l'ONU sur le crime et le traitement des délinquants, qui devait se tenir à Toronto du 1er au 12 septembre, aura lieu à Genève, à la même date. Ainsi en a décidé par consensus le comité des conférences de l'ONU qui avait été saisi de la question, après que le gouvernement canadien, qui avait invité le congrès à se réunir à Toronto, ait demandé son ajournement à 1976.

Le gouvernement autrichien, qui avait été pressenti pour que le congrès se tienne à Vienne, a décliné cette suggestion en faisant valoir que son centre de conférences serait occupé à cette date.

Le président du comité a annoncé la décision de celui-ci sur la base de l'opinion majoritaire exprimée au comité. Les Etats-Unis, le Royaume-Uni et Costa Rica avaient appuyé la demande de report du Canada mais ne se sont pas opposés au consensus.

Le représentant du Canada, M. Geoffrey Bruce, a exprimé sa "profonde déception" devant la décision du comité. Le Canada, a-t-il dit, n'a jamais refusé une requête de l'ONU, mais a, au contraire, toujours apporté sa pleine coopération à l'or-

ganisation internationale. Il est regrettable que le comité ait repoussé une modeste requête du Canada". M. Bruce a affirmé de nouveau que la démarche canadienne était due au souci de son gouvernement que le congrès se tienne dans les meilleures conditions possible. L'approche de la session du congrès à Toronto avait suscité de vives manifestations, notamment de la communauté juive, du fait de la présence anticipée, parmi les membres du congrès, de l'Organisation de Libération de la Palestine.

Le représentant de l'Algérie avait demandé au délégué canadien si celui-ci serait disposé, dans un esprit de coopération, à défrayer les dépenses supplémentaires, estimées à quelques \$125.000, entraînées par le transfert du congrès. M. Bruce a répondu que le comité, ayant refusé sa coopération au Canada pour un report du congrès, le gouvernement canadien n'avait aucune raison de fournir la sienne à cet égard. Il a promis toutefois l'assistance du Canada pour la préparation du congrès, à laquelle s'étaient livrés les services administratifs canadiens.

Le Canada participera au congrès sur le crime à Genève.

Le président islandais est arrivé au Canada

OTTAWA (PC) — Le président Kristjan Eldjarn d'Islande a eu droit aux honneurs royaux à son arrivée à Ottawa mercredi. Il est arrivé au Canada pour participer aux célébrations du centenaire de l'arrivée des premiers immigrants islandais dans notre pays.

Le président et son épouse, ainsi que le ministre des Affaires étrangères Einar Agustsson, sont arrivés par

avion d'Islande et ont été accueillis par le gouverneur général Jules Léger et le ministre Allan MacEachan des Affaires extérieures.

Les responsabilités, ça se paie

OTTAWA (PC) — Les contrôleurs adjoints du trafic aérien auront plus de responsabilités et leur salaire sera augmenté. C'est de cette façon qu'a été réglé, mercredi, un différend vieux de 10 ans entre le ministère des Transports et les adjoints des aiguilleurs du ciel au sujet de la définition des tâches.

BOLSHOI
La fine vodka

Bolshoi. La vodka la plus agréable qui soit. Pas étonnant! Nous la laissons vieillir deux bonnes années avant de l'embouteiller. Cela lui confère un goût subtil et incomparable qui permet de la déguster nature après les repas... comme une fine. Ou encore, de réussir un vodka-martini sans pareil. Et ça, ça dit tout.

D'un goût fin et subtil parce que vieillie deux ans.

Distribuee par Seagram.
Une garantie de qualité.

Trudeau aura des entretiens avec ses homologues

HELSINKI (PC) — Le premier ministre Pierre Elliott Trudeau doit déjeuner aujourd'hui avec le chancelier Helmut Schmidt d'Allemagne de l'Ouest. Il s'agira du premier de six entretiens que le chef de gouvernement canadien doit avoir avec ses homologues européens durant le sommet d'Helsinki sur la Sécurité et la coopération en Europe.

Les dirigeants canadiens ont révélé mercredi que MM. Trudeau et Schmidt s'entre-tiendront de questions diverses, dont la présence armée canadienne au sein de l'OTAN.

Plus tard dans la journée, M. Trudeau rencontrera M. Nicolai Ceausescu, chef du parti communiste de la Roumanie. On ne connaît pas

encore les modalités de l'entretien ni quels sujets seront traités.

La Roumanie a exprimé le désir d'acheter plusieurs réacteurs nucléaires de type Candu. Le Canada a formulé plusieurs propositions à ce pays qui n'a pas encore fourni de réponse officielle.

On ne sait pas encore quand M. Trudeau rencontrera M. Leonid Brejnev, chef du Parti communiste soviétique. Les modalités de cette rencontre sont aussi à être complétées.

Mercredi, le chef du gouvernement canadien s'est entretenu brièvement avec le président Valéry Giscard d'Estaing de France, durant une pause-café. La conversation a porté sur la visite du président de la France au

Canada à la fin de 1976 ou au début de 1977.

Les deux chefs d'Etat se sont aussi entretenus des intentions françaises de participer au financement d'une usine d'enrichissement d'uranium à la baie James, au Québec.

Le gouvernement canadien s'est opposé jusqu'à récemment à ce projet jusqu'à ce que M. Trudeau révèle aux Communies qu'il avait assoupli ses politiques à ce sujet.

Mercredi soir, M. Trudeau s'est aussi entretenu officieusement avec des libéraux européens avant de dîner avec le premier ministre du Danemark, de Grande-Bretagne, de Norvège, de Pologne, de Suisse, de Tchécoslovaquie et de Yougoslavie.

louez un chalet

Situé tout au pied du Mont Ste-Anne, un de nos chalets Hobec vous attend! Ils sont accueillants et confortables sans compter la vue superbe qu'ils offrent sur le fleuve et la montagne!

Un intérieur de rêve!

- chaque chalet dispose d'un salon avec foyer. (le salon est conçu pour loger 2 autres personnes — Literie comprise.)
- deux chambres à l'étage s'ouvrant sur un balcon.
- une cuisine entièrement équipée. (facilité d'approvisionnement — nourriture et boissons à proximité des chalets)
- salle de bain moderne. (avec bain et douche)
- chauffage tout électrique.
- piscine extérieure et multiples jeux de plein air.

POUR RÉSERVATIONS: **827-3767**

chalets HOBEC
services Hôtelliers
Hobec inc. 300, rue Dupont, Beauport, Québec.

LES VOIES RÉSERVÉES ÇA DÉBLOQUE! ET C'EST BON POUR TOUT LE MONDE

**CÔTE D'ABRAHAM
RUE DE LA COURONNE, RUE DORCHESTER
DE 7H30 À 9H30 ET DE 16H00 À 18H00**

Une voie réservée aux autobus de la CTCUQ, celle de droite, aux heures d'affluence. Vers le centre-ville le matin, vers le pont Drouin le soir.

LES AUTOMOBILISTES OBTIENNENT
Plus grande facilité de circulation. Moins de risques de blocage. Possibilité de stationnement en dehors des heures d'affluence.

LES USAGERS DE L'AUTOBUS OBTIENNENT
Un plus grand respect des horaires. Un service amélioré. Régularité accrue de 150 autobus influencés par les voies réservées. Meilleur fonctionnement des correspondances. Arrêts relocalisés pour un meilleur fonctionnement.

TOUT LE MONDE Y GAGNE
Décongestionnement du centre-ville. Un service amélioré amène plus d'usagers de l'autobus donc moins de voitures, meilleure circulation. Accommodation de 7.500 automobilistes en regard de 10.000 usagers de l'autobus.

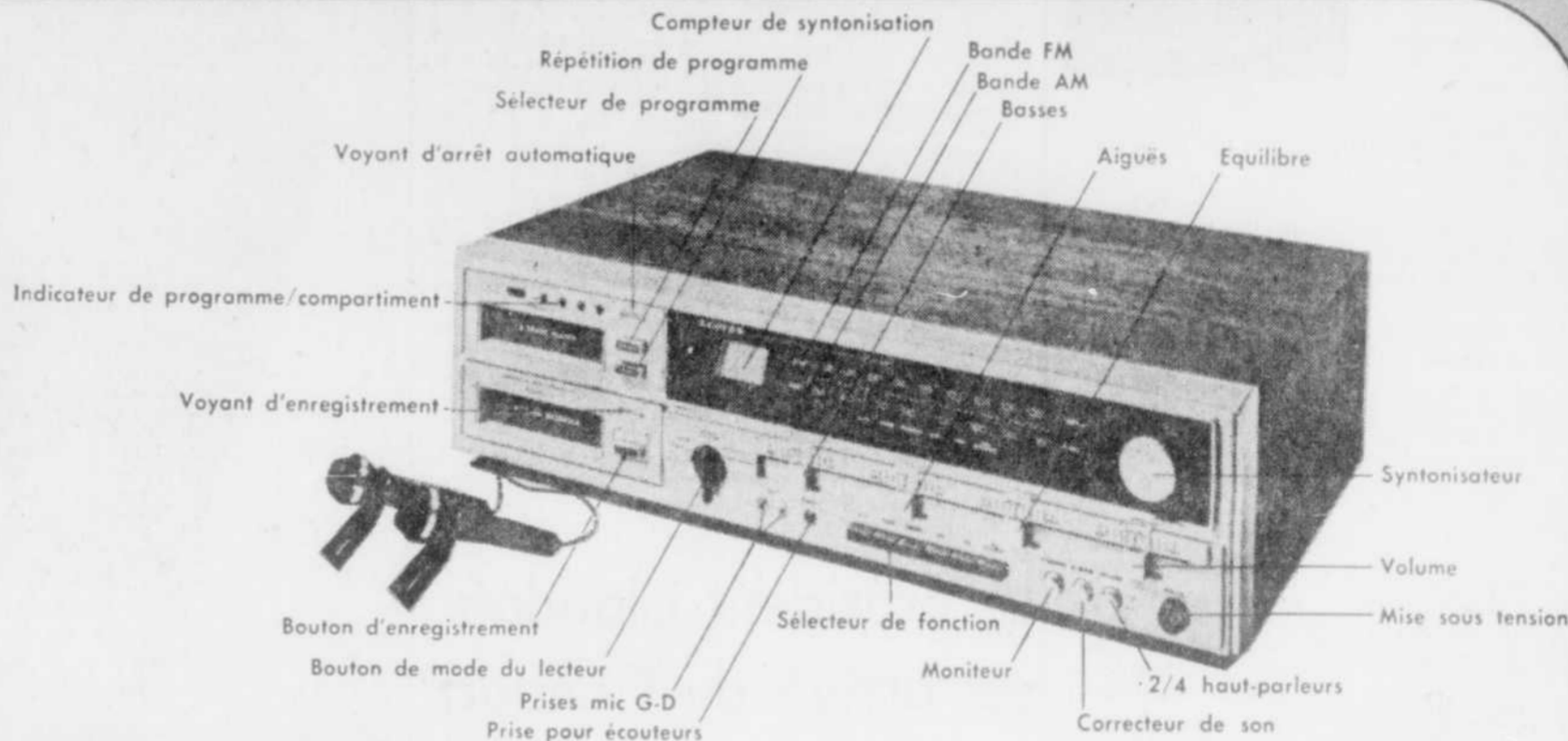
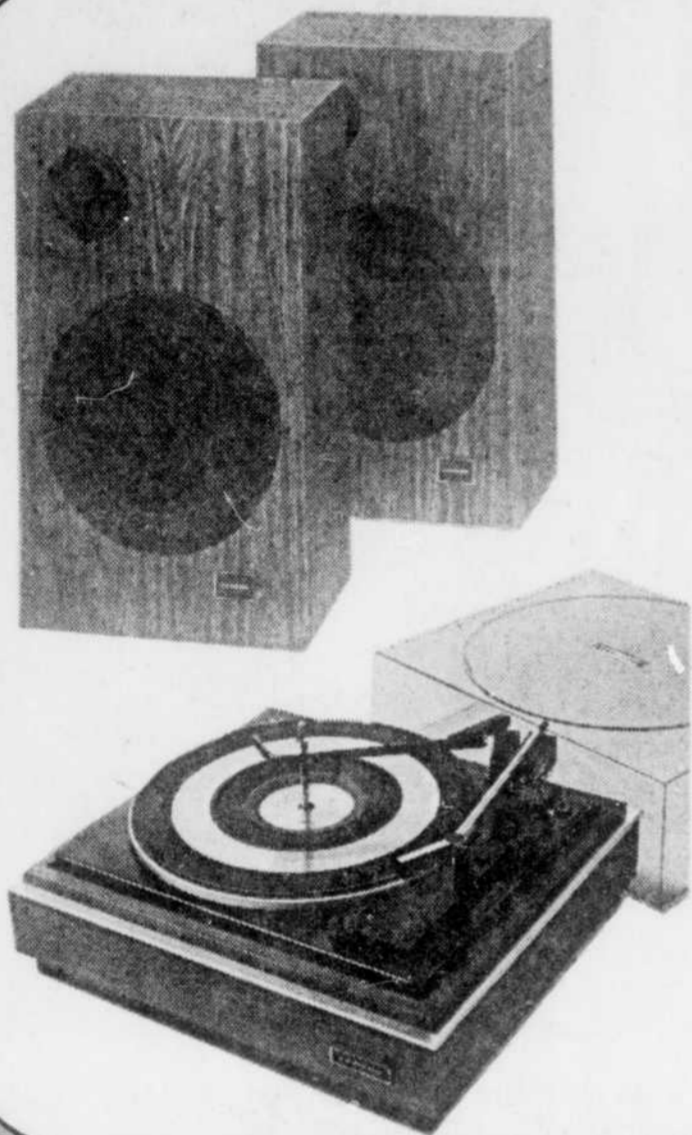
Cette première expérience marque le début de mesures pour améliorer le transport en commun à Québec.

**C'EST PROUVÉ
LES VOIES RÉSERVÉES ÇA DÉBLOQUE!**

Une collaboration
Ville de Québec
Commission de Transport de la
Communauté Urbaine de Québec.

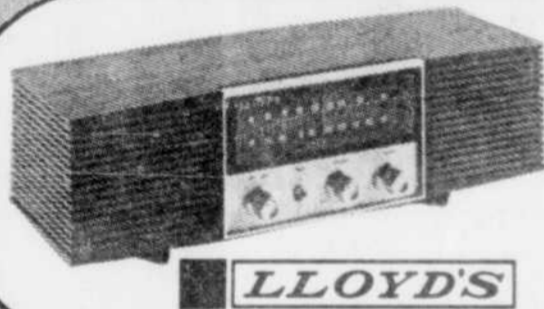
VENTE SPECIALE

LLOYD'S



LLOYD'S
LECTEUR-ENREGISTREUR 8 pistes
exclusif à 2 CARTOUCHES Modèle 8570
- Lecture de cartouches simples A et B sans interruption
- Lecture de cartouches doubles A et B avec arrêt automatique
- Enregistrement de la cartouche A à la cartouche B ainsi que d'autres sources
2 MICROS
HAUT-PARLEURS
TABLE TOURNANTE

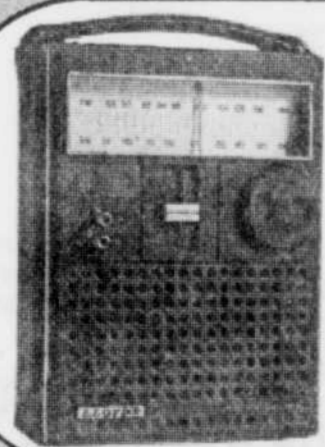
\$299⁹⁹
Détail suggéré \$500.00
SPECIAL



RADIO DE TABLE AM/FM
Modèle RR-6561
• Radio de table AM/FM "deluxe"
• Deux haut-parleurs de 3" montés à l'avant
• Syntonisateur de type vernier
• Antenne FM dans le cordon
• Interrupteur Hi-Lo pour la tonalité
• Boîtier fini bois
• Approuvé par le CSA.
Valeur de \$35.95
\$29⁹⁵



RADIO-RÉVEIL DIGITAL
DE STYLE ÉLECTRONIQUE
Modèle JJ-7614
VALEUR DE \$84.95
\$49⁹⁵
• Cadran de syntonisation lumineux à curseur
• Interrupteur HI-LO pour la tonalité
• Haut-parleur de 3 1/2" dirigé vers le haut
• Réglage automatique de fréquence (CAF)
• Antenne FM dans le cordon
• Curseur pour la tonalité
• Réglage d'affichage Digital de style électronique
• Réglage à rebours pour 3 heures d'écoute avant arrêt automatique
• Réveil automatique en musique
• Réglage de l'intensité lumineuse du cadran
• Témoin lumineux de sonnerie d'alarme
• Boîtier fini bois
• Dimensions: 12" x 4" x 5 1/4"
• Approuvé par le CSA



LLOYD'S
Modèle NN-9296
RADIO PORTATIF AM/FM
• Fonctionne sur CA ou sur piles (cordon CA incorporé)
• Cadran horizontal à lecture facile
• Commandes à utilisation facile situées sur le devant
• Curseur de volume et bouton-poussoir (ON/OFF) pour alimentation
• Antenne télescopique
• Etui genre valise et poignée avec garniture en métal
• Prise pour écouteur et écouteur pour écoute privée
• Livré avec 4 piles "C"
• Dimensions: 6" x 7 1/2" x 3 1/4"
• Approuvé par le CSA
Valeur de \$29.95
\$24⁹⁵



LLOYD'S
MAGNÉTOPHONE À CASSETTE
Modèle V-609
• Interrupteur de commandes rotatif • Haut-parleurs de 3" • Commande automatique de gain (CAG) • Microphone télécommandé • Fil de raccord CA disponible en option • 4 piles "C" comprises • Poignée métallique • Puissance de 500MW • Approuvé par le CSA
Valeur de \$39.95
\$29⁹⁵



SPECIAL JULIETTE
- STEREO AM/FM SR-144
• Prise d'écouteur • Sortie pour enregistrement et reproduction • Contrôle pour la basse, balance, tonalité et volume
- 2 HAUT-PARLEURS DE QUALITÉ
- 1 TABLE TOURNANTE BSR complètement automatique (base de bois en option)

Détail suggéré \$195.00
\$88⁰⁰
SPECIAL



LLOYD'S
CALCULATRICE
électronique de poche
MODELE EH-9036-2
Caractéristiques:
• Fonctionnement sur AC
• Fonctions algébriques usuelles
• Mémoire
• Adaptateur AC en sus
• Pourcentage
• Reciproques directes
• Extraction de la racine carrée (directe)
• Garantie 1 an
Valeur de \$29.95
\$29⁹⁵



LLOYD'S
TC-24-24
CARROUSEL DE RANGEMENT
pour cartouches 8 pistes et cassettes
• Peut contenir 24 cartouches 8 pistes et/ou cassettes
• Couleur: fini bois et plastique
• Dimensions: 9 1/2" x 9 1/2" x 9 1/2"
\$15⁷⁵



LLOYD'S
TC-1928
VALISE
• Pouvant contenir 12 cartouches 8 pistes ou cassettes
• Couleur: burlin avec intérieur rouge
• Dimensions: 9 1/2" x 5 1/2" x 10"
\$12⁵⁰

LES ENTREPRISES

J.M. SAUCIER INC.

• Si vous avez 18 ans et plus profitez de notre plan d'achat à termes faciles

- Facilités de paiements
- Commencez à payer en septembre
- MASTER CHARGE

MONTREAL
10990 ST-LAURENT
389-3541-2-3 389-7750

QUEBEC
40, rue ST-JEAN 524-8476
Coin Salaberry

CHICOUTIMI
1866, boul. TALBOT
549-8265

ST-FLAVIEN
Cité Lotbinière
151, rue Principale, 729-2115

• MARANTZ • BRAUN • MSS • SHURE • DYNACO • GOODMAN • ELAC • ELECTROPHONIC • TELEFUNKEN • TEAC • SONY • NORESKO
• PIONEER • SANSUI • SHARP • AKAI • DETSON • HARMAN • KARDON • JOHNZER • CONCORDE • ULTIMATE • KENWOOD • ADMIRAL
• GRUNDIG • DUAL • ELECTROHOME • PANASONIC • MORSE • LLOYD'S • AR • BEOMASTER.

\$100 millions pour le transport urbain

OTTAWA — Le gouvernement fédéral va établir un programme d'aide financière au transport urbain de \$100 millions, ont annoncé hier les ministres Barney Danson et Jean Marchand, respectivement détenteur des portefeuilles des Affaires urbaines et des Transport.

Le programme est destiné à aider les provinces et les municipalités à gérer la croissance urbaine, à diminuer les embouteillages de la circulation et à résoudre les problèmes connexes.

Les fonds seront disponibles à compter du 1er avril 1977 et ce pour une période de cinq ans. Ces fonds serviront à l'achat de trains de banlieue et à la construction de gares, de quais et d'installations nécessaires au contrôle de la circulation.

Le programme ne s'applique pas aux véhicules en commande actuellement ni aux installations déjà aménagées.

Dans les agglomérations urbaines où le train n'est pas le meilleur moyen de desservir les banlieues, le programme prévoit le financement d'autres moyens de transports, tels que les autobus express empruntant des voies réservées.

Préférence

Le programme, qui sera administré par le ministre des Transports, accordera la préférence aux véhicules construits au Canada, à condition qu'ils soient compétitifs quant aux délais de fabrication, à la qualité et au coût.

Les mesures annoncées visent notamment à encourager la gestion planifiée de la croissance urbaine et une plus grande utilisation des solutions de rechange à l'automobile, soit les services de transport en commun. Ces deux aspects sont les éléments prioritaires auxquels s'intéresse le gouvernement en matière d'affaires urbaines.

La contribution fédérale aux projets que lui soumettront les provinces et les municipalités consistera en une subvention et en un prêt couvrant respectivement jusqu'à 75 p. cent et 25 p. cent des frais d'investissement pour les réseaux qui en sont à la première phase d'aménagement. Pour les autres, la subvention fédérale variera entre 25 p. cent et 75 p. cent, compte tenu de l'état d'avancement du réseau.

Les prêts seront versés aux gouvernements provinciaux ou, si ceux-ci les garantissent, aux municipalités ou aux commissions de transport.

Le programme d'aide aura vraisemblablement des répercussions surtout dans les régions métropolitaines importantes où les problèmes urbains doivent être résolus de façon urgente.

\$170 millions remboursés en marge de la surtaxe

OTTAWA (d'après PC) — Le gouvernement fédéral prévoit rembourser environ \$170 millions par année aux citoyens canadiens qui sont exemptés de payer la surtaxe de 10 cents du gallon d'essence annoncée le 23 juin dernier dans le budget du ministre des Finances John Turner.

Cette surtaxe, qui a reçu la sanction du Sénat, hier, en même temps qu'une autre loi établissant la corporation pétrolière Petro-Can, sera remise à environ un million de Canadiens, selon les explications fournies hier par le sénateur Allan MacNaughton (L-Québec).

Les personnes qui se servent de leurs voitures pour les fins de leur travail et les handicapés qui sont forcés de conduire un véhicule pour se rendre à leur travail sont, entre autres, deux catégories de contribuables non soumis à la nouvelle augmentation du gallon d'essence.

Le ministre des Finances avait déjà précisé, lors de la présentation de son budget, que cette nouvelle hausse du coût du gallon de l'essence rapportera environ \$500 millions dans les coffres du Trésor fédéral.

Spéciaux

BIFTECK RONDE
 TRANCHE COMPLETE DESOSSEE **1.44**
 lb

ROTI DE GROUPE
 PARTIE DU BAS OU SILVERSIDE **1.44**
 lb

NECTARINES
 DE LA CALIFORNIE SUCREES ET JUTEUSES **.32**
 lb

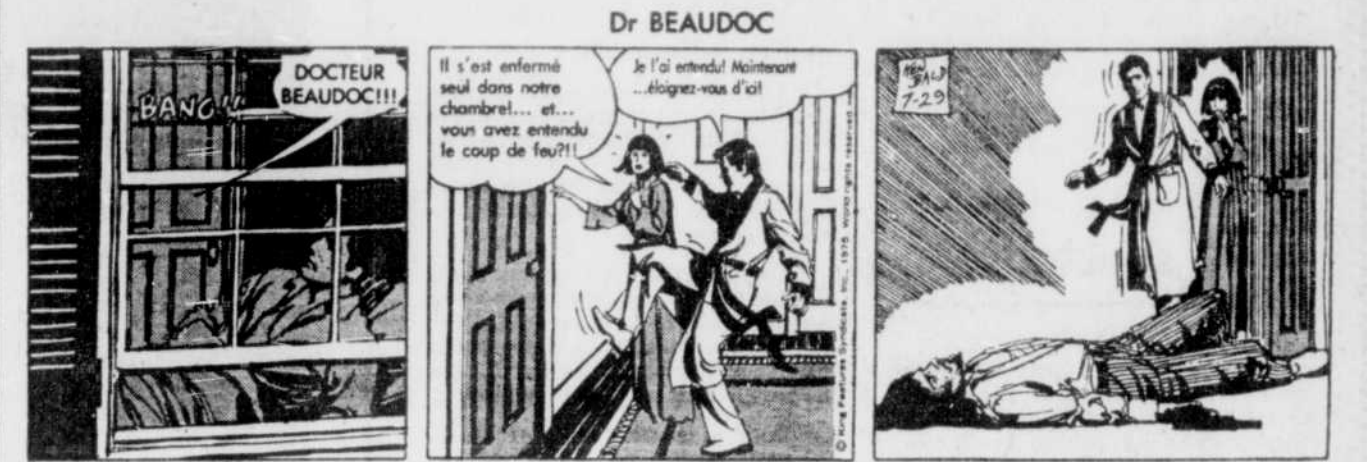
JEUNES DINDES
 CONGEELES 6 x 10 CATEGORIE A **.68**
 lb

CREME GLACEE
 DOMINION VANILLE NAPOLITAIN **.99**
 CARTON 1/2 GAL.

DETERGENT
 EN POUDRE TIDE **1.89**
 BTE 5 LB

LIQUEUR DOMINO
 BOUTEILLE RETOURNABLE **.19**
 ch.

Dominiummmmm...

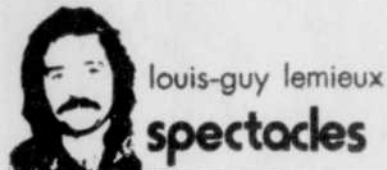


les arts

Quelques informations utiles sur la Chant'août

La Chant'août. Ce mot est devenu le passeport musical de tout ce qui chante et musique au Québec par le beau temps qui court. Le mot spectacle était devenu presque un mot sale parce que certains petits salopiards s'étaient servis de ce mot, qui est avant tout une forme d'expression artistique, pour s'envoyer en l'air sur un air de signe de piastre.

Il est bon, beau et rafraichissant, de voir arriver dans le décor du spectacle québécois une semaine de la chanson québécoise. Cela, la Chan-



louis-guy lemieux spectacles

l'août, rafraichit; cela épure sur un air d'air pur; cela fait du bien; j'ai le goût de la Chant'août. Amenez-en des chanteurs-chansonniers-poètes. Amenez-en des vers de douze pieds. Des fins-fins et des goûts de tincture. Y a des choses à faire avec.

Tout ceci et cela pour dire que la Chant'août, le premier véritable festival de la chanson québécoise et la première véritable semaine de la chanson québécoise (Lulu, je vous reparlerai un jour prochain de ce Lulu-là, me jure que ce sera un événement annuel), se tiendra, tout le monde le sait maintenant, du 10 au 17 août, à Québec en ville.

Il est utile de savoir certaines petites choses sur la Chant'août.

Aout les billets pour la Chant'août

Durant la Chant'août, seuls les spectacles de la Petite Bastille et du Grand Théâtre exigent un droit d'entrée. Pour le Grand Théâtre, on pourra se procurer les billets au GT même et à la caisse populaire Laurier. On trouvera les billets pour les huit spectacles de la Petite Bastille aux caisses populaires Laurier, Lévis, Charlesbourg, Giffard, de même qu'à Musique d'Auteuil, rue Saint-Jean, et au Grand Théâtre.

Aout les logements

Il existe un comité de logements

dans le cadre de la Chant'août. On me dit que le Carnaval, qui s'y connaît en foule de visiteurs, aurait gracieusement offert ses compétences et ses contacts. On attend à Québec, durant la deuxième semaine d'août, plusieurs centaines de milliers de visiteurs. Donc, il vaut mieux réserver à l'avance. Le comité de logements de la Chant'août se rejoint au numéro de téléphone suivant: (418) 524-8441.

Août: un congrès-festival

Pendant la Chant'août, se tiendront les assises de la chanson. Autant dans les hôtels de Québec que dans les pavillons thématiques autour de l'emplacement de la Petite Bastille, seront organisés des colloques et des expositions continuelles.

La Chant'août a reçu un appui notable de l'Association québécoise des producteurs de disques. Celle-ci tiendra son congrès en même temps que les producteurs procéderont, dans un pavillon, au lancement de disques.

De plus, la Chant'août s'est assuré la participation de la Société des auteurs-compositeurs du Québec ainsi que des sociétés CAPAC et BMI, toutes spécialisées dans les droits d'auteurs. A ces participations, il faut ajouter celles des artistes de la chanson québécoise et de leurs imprésarios.

La presse internationale aussi

Il suffit de regarder la télévision de Montréal, Sherbrooke, Trois-Rivières pour savoir que la Chant'août suscite partout un intérêt qui ressemble de plus en plus à un engouement. Nous avons appris de plus que les pays européens de la francophonie commencent à s'alerter au sujet de la semaine de la chanson québécoise. En passant, la compagnie Air France (celle qui nous fait bien manger) a décidé d'assurer le transport de plusieurs journalistes et reporters français.

C'était quelques petites informations légères sur la Chant'août. Pour en savoir plus long, relisez vos vieux SOLEIL ou, mieux encore, surveillez LE SOLEIL du samedi 9 août. Le cahier des arts de ce jour se promet d'en dire long et large sur cet événement qui risque fort d'occuper toute la place. Vive la chanson québécoise!



"L'argent, ça fait-y vot'bonheur..." vous demanderont les membres du Théâtre Parminou, qui sont les invités du Service des loisirs de la ville de Sainte-Foy, le samedi 2 août, à 20h au Parc de l'Aquarium. Demain soir, vendredi, aussi à 20h, mais cette fois à "Place de ville", le Service des loisirs présente le chansonnier Jacques Michel. En cas de pluie, les spectacles seront annulés.

Théâtre de l'Île
(St-Pierre Ile d'Orléans)

les 29-30-31 juillet
1-2-3 août
FELIX LECLERC

Réservations: 828-9530

N.B. Les billets réservés doivent être réclamés 30 minutes avant le spectacle.

Le théâtre Beaumont St-Michel
(Route 2 ou Route 20, sortie 210) PRESENTE

le canard à l'orange

DE WILLIAM DOUGLAS HOME
VERSION FRANÇAISE
MARC-GILBERT SAUVAJON

EN VEDETTE:
JEAN-MARIE LEMIEUX
HELENE LOISELLE
JEAN LECLERC
ANNE VILLENEUVE
LENIE SCOFFIE

MERCREDI, JEUDI, VENDREDI à 8h30
LE SAMEDI, DEUX FOIS, à 7h et 10h
LE DIMANCHE à 7h30

RESERVATIONS: 884-2839
BILLETS: semaine: \$3.50
Samedi et dimanche: \$4.25

Egalement en vente chez Marc Lagrand, musique de Place Laurier

14 ANS **RIVE-SUD** **18 ANS**

Cinéma **LIDO** **ST-ROMUALD** Cinéma

LE CONVOI SAUVAGE **LES VALSEUSES**

2e film **LES COUPLES DU BOIS DE BOULOGNE**

Adm.: \$2.00

Avis Public

Ottawa, le 23 juillet 1975.

Documents à fournir lors d'une demande prévoyant l'utilisation de micro-ondes par des entreprises de radiodiffusion de télévision par câble.

Pendant un certain temps le Conseil a accepté que des requérants présentent des demandes prévoyant l'utilisation de micro-ondes sans exiger de documents concernant le tarif projeté des micro-ondes.

Entre-temps, des liaisons hertziennes se développaient et le Conseil était très souple quant à déterminer celles qui convenaient le mieux.

Cependant cette politique a quelquefois entraîné de l'incertitude et un manque de précision quant à décider non seulement des liaisons hertziennes qui convenaient le mieux mais également du coût réel de l'acheminement de micro-ondes à certaines régions. Ceci a abouti, après approbation du Conseil, à des retards considérables dans la conclusion d'ententes relatives à des micro-ondes ainsi que dans la fourniture du service de télévision par câble au public.

D'autre part, le Conseil a eu des difficultés à analyser adéquatement des demandes de ce genre et à en évaluer la viabilité. De plus, les tarifs mensuels que les titulaires se proposent de prélever auprès de leurs abonnés n'étaient pas clairement expliqués.

En raison de ce qui précède, le Conseil décide que, dès à présent, les demandes prévoyant l'utilisation de micro-ondes par des entreprises de télévision par câble devront comprendre certains documents; à savoir:

a) Lorsque les micro-ondes doivent être fournies par une société d'exploitation de services de télécommunications, une copie de l'accord de principe conclu entre la société d'exploitation et le requérant doit être présentée au Conseil. Les demandes devront également fournir des détails sur toute offre faite par des sociétés d'exploitation prévoyant l'utilisation de micro-ondes, sur le tarif de ce service et sur les sommes prélevées par la société d'exploitation. S'il s'agit d'une demande portant sur un réseau hertzien déjà implanté ou projeté, on devra fournir tous les détails concernant les accords de partage des frais avec d'autres requérants ou d'autres titulaires qui font partie ou se proposent de faire partie de ce réseau.

b) Lorsque les micro-ondes doivent être fournies par le requérant, ou si ce dernier se propose d'utiliser les installations d'une société privée qui n'est pas une société d'exploitation, la demande devra donner des renseignements détaillés sur tous les frais de micro-ondes. Si cette proposition implique plus d'une entreprise de télévision par câble actuelle ou projetée, la demande devra fournir tous les détails concernant les accords de partage des frais avec d'autres requérants ou d'autres titulaires qui participent ou se proposent de participer à cet accord.

c) Le requérant doit donner tous les détails concernant l'emplacement de la tête de ligne éloignée et l'acheminement projeté des micro-ondes. La demande devra fournir d'une part le détail des frais entraînés par la mise en place et/ou l'utilisation des installations de tête de ligne éloignée, et d'autre part, signaler tout accord concernant la mise en place et/ou l'utilisation des installations.

d) Toutes les demandes doivent indiquer le tarif mensuel des abonnés ainsi que les frais de service "par micro-ondes".

En se fondant sur les renseignements détaillés susmentionnés, le Conseil étudiera les demandes de licences de télévision par câble dans les régions qui satisfont aux critères fixés pour un tel service ainsi qu'à tous les critères que le Conseil a établis ou pourrait établir par la suite. Cette étude tiendra compte de la précision de l'analyse des frais d'exploitation et de la possibilité pour le requérant de fournir un service et d'en assurer la continuité au montant qu'il a indiqué.

Les requérants qui ont déjà déposé auprès du Conseil une demande de licence de télévision par câble doivent soumettre les documents susmentionnés dès que possible afin que leur demande puisse être étudiée au cours d'une audience publique.

Guy Lefebvre
Le directeur général
Gestion des politiques de licences.

à québec aujourd'hui

galeries

Fiset, Vaillancourt, Laframboise, Plante: pièces murales, céramique, poterie. Au 502 de l'avenue Royale, St-Laurent, Ile d'Orléans.

Jean McEwen: au Musée du Québec.

Huit peintres soviétiques contemporains: au Musée du Québec.

Cedric Loth: caricatures, à la Comme Galerie, 1117¹/₂ rue St-Jean.

Johanne Blanchet: batiks, à la Porte d'Auteuil, 27¹/₂ rue d'Auteuil.

Marcellin Dufour, Claude Paré, Claire Larsen: peintres

à la Galerie La Cage d'Art, 9966 avenue Royale, Ste-Anne-de-Beaupré.

cinéma

Emita: Sembène Ousmane, au Théâtre de la Cité universitaire à 19h et 21h30.

spectacles

La Boulée: troupe folklorique à la Place Royale, à 11h30, 13h30, 15h, 16h30, 19h30.

Felix Leclerc: au Théâtre de l'Île, St-Pierre, Ile d'Orléans, 21h.

Oculus: orchestre pop, au Parc des Gouverneurs, à 20h30.

le cinéma à québec

La classification des films est établie par l'Office des Communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

— Quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes est indiquée de cette façon: (E) enfants; (A) adolescents.

— Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chez-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

— Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANADIEN: Vincent, François, Paul et les autres, (3) 19h00, 21h00.

CANARDIERE: Mimi Métallo blessé dans son honneur (4) 12h50, 16h15, 19h40. Sweet Movie (5) 14h40, 18h05, 21h30.

CAPITOL: Le tombeau du vampire (5) 14h45, 18h00, 21h25. La nuit des maléfices (5) 13h00, 16h15, 19h10.

CARTIER: Le charme discret de la bourgeoisie, 19h00. Le fantôme de la liberté, 21h15.

CINEMA DE PARIS: Un os dans la moulinette (6) 13h00, 16h15, 19h35. L'Autre (3) 14h35, 17h55, 21h20.

EMPIRE: Julia et les hommes (6) 14h30, 17h30, 21h35. Bibi, 13h, 16h, 20h10.

LAIRET: Allon enlève ta robe, 18h30, 21h25. Le puceau se déchaine, 19h50.

LE BIJOU: Le mouton enragé, 19h00. Le Trio Infernal, 21h00.

LIDO: Guet-apens (4) 21h25. Le convoi sauvage, 19h30.

MIDI-MINUIT: Bonjour et adieu, 13h15, 16h30, 19h45. Délices (4) 14h35, 17h50 21h00.

ODEON: DAUPHIN: Tremblement de terre (4) 14h00, 16h30, 19h00, 21h15.

ODEON: FRONTENAC 1: Le nouvel amour de coccinelle, 14h15, 18h00, 21h30. Quatre bassets pour un danois, 12h30, 16h00, 19h45.

ODEON: FRONTENAC 2: La Tour Infernale (4) 13h20, 16h50, 20h15.

FIGALLE: Le bordel, 13h40, 16h25, 18h55, 21h40. Je prends la chose du bon côté, 14h55, 17h25, 20h20.

PLACE QUEBEC 1: Ten Little Indians (5) 19h15, 21h15.

PLACE QUEBEC 2: A cause d'un assassinat (4) 19h00, 21h00.

STE-FOY: ALOUETTE: Bonjour et adieu, 20h00. Délices (4) 18h10, 21h25.

STE-FOY: CHAMPLAIN: Un amour comme le nôtre (6) 18h20, 21h40. Emmanuelle (5) 19h45.

ST-ROMUALD: Les couples du bois de Boulogne, 21h35. Les Valseuses, (4) 19h30.

ciné-parcs

BEAUPORT 1: 747 en péril — Duel.

BEAUPORT 2: Fluide mortel — Le monstre de l'île en feu.

BELAIR: Le Grand Bazar — Ca branle dans les bambous.

MONTMAGNY: Fluide Mortel — Le monstre de l'île en feu.

théâtre

L'aubergine de la Macédoine: Théâtre pour enfants, à la Roulotte des Spectacles, 20h30, Parc Central de Duberger.

Drôle de couple: de Neil Simon, au Théâtre de la Fenière, Ancienne-Lorette, 21h.

Mesures de protection

Un projet de loi qui vise à renforcer les mesures de protection des oeuvres d'art, est actuellement à l'étude en Hongrie. Tous les objets artistiques, historiques et archéologiques enfouis sous terre ou sous l'eau seront considérés patrimoine national, appartenant de droit à l'Etat. L'aliénation et le commerce de ces objets, les fouilles "sauvages" ou la non-déclaration d'une découverte, seront assimilés à des délits et leurs auteurs passibles de 1 à 8 ans de réclusion. Une réglementation plus stricte régira l'exportation des objets appartenant aux musées.

Dîner avec Musique
Du Mardi au Dimanche incl.
jusqu'à Minuit.

MOTEL Carillon HOTEL INC.

2800, BOUL. LAURIER, STE-FOY - TEL.: 653-5234

DANS LE CADRE DE "La chant'août"

12 AOÛT A MINUIT **OFFENBACH**

13-AOÛT 7h30 9h30 **GEORGES LANGFORD Claude Gauthier**

MINUIT **TOUBABOU**

15 AOÛT 10h et 11h30 **PLUME POU DIGNÉ**

16 AOÛT 10h et MINUIT **RAOUL DUGUAY et MAÏNEIGE**

\$3.00 AU CINEMA CARTIER

BILLETS EN VENTE au cinéma 1015 ave. CARTIER 525-5340 et chez MUSIQUE D'AUTEUIL 1049 ST-JEAN 694-0723

UNE PRÉSENTATION **chrc**

"DELICES" est une histoire d'amour réelle, intime et tendre...

18 ANS Adultes

"Le film débute et s'achève comme 'Love Story'. Leur ambiance favorite c'est l'enter des sens... Le réalisateur dénote une vitalité reconnaissable au rythme d'exécution et ne manque pas d'humour."
Louis Chauvel — LE FIGARO

Un film dont l'esprit libéré le compare au "Dernier Tango à Paris"
—PLAYBOY

DELICES
MONIQUE VAN DE VEN - RUTGER HAUER COULEUR

PLUS **BONJOUR ET ADIEU!**

MIDI-MINUIT
252 ST-JOSEPH EST
522-2828

ALOUETTE
2500 LAURIER, R. 511 F. OY
656 0592

Conseil de la Radio-Télévision Canadienne **Canadian Radio-Television Commission**

mode au logis

Pollack

2 DERNIERS JOURS POUR ECONOMISER

Mail St-Roch, Sainte-Foy, Galeries Chagnon, Lévis

EPARGNEZ \$5 à \$10 à l'achat de rideaux!

Ensemble couvre-lit et tenture 'Cynthice'

Spécial **\$44⁹⁹**
l'ens.

Élégant couvre-lit de polyester imprimé légèrement rembourré et entièrement lavable complété des tentures aux mêmes imprimés à plis français. Grandeurs: double ou simple 48 x 95. Imprimés dans les tons de or, rouge et lilas.

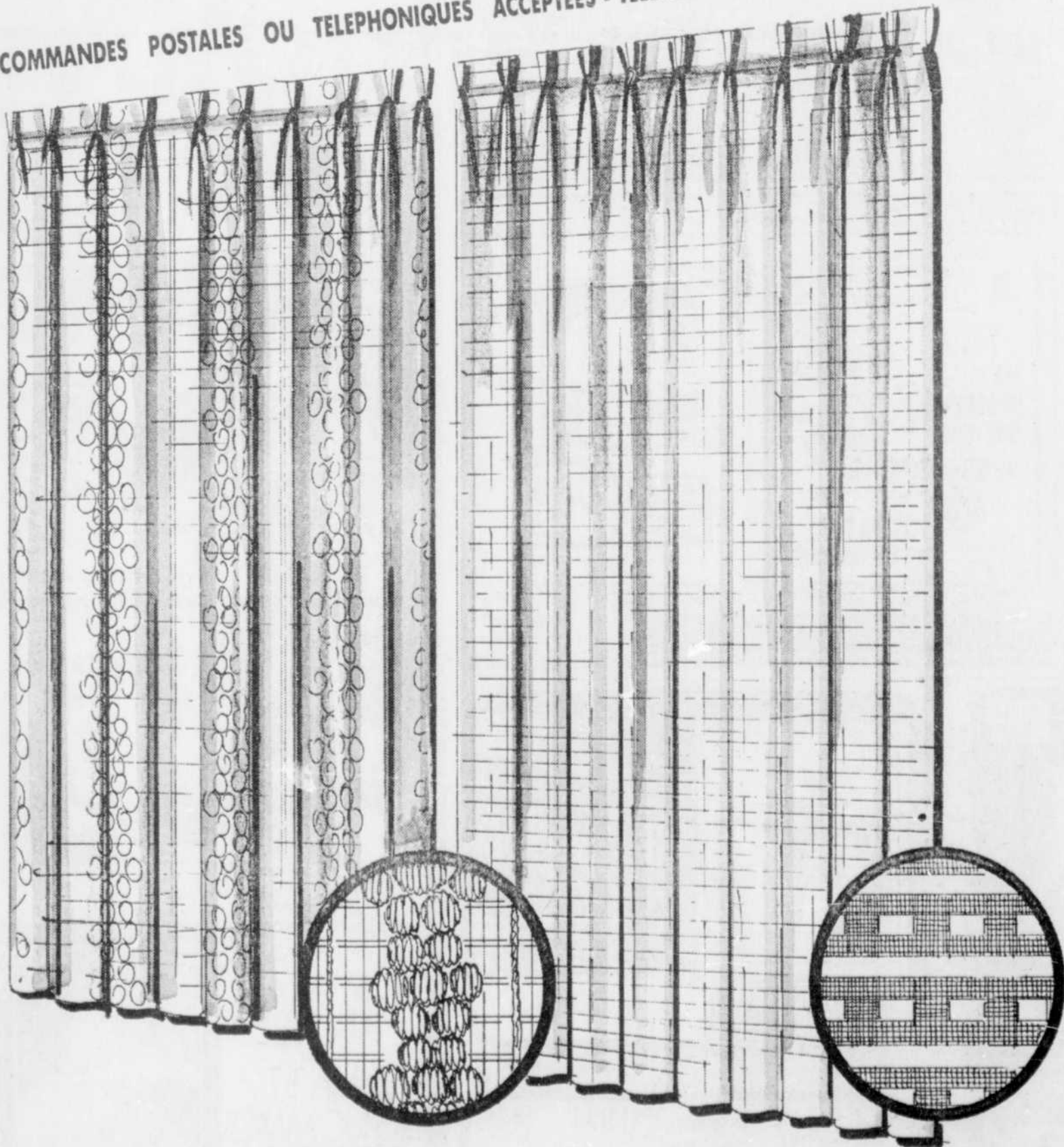


Rideaux croisés faits de tergal

Valeur rég. \$39.99 **32⁹⁹**

Habillez vos fenêtres avec ces jolis rideaux de style croisés faits de tergal polyester entièrement lavables. En blanc seulement. Grandeurs: 123 x 81.

COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES ACCEPTÉES - TELEPHONEZ 529-9111 ou C.P. 1277



Rideaux de polyeste lavable

Valeur rég. \$45 **29⁹⁹**

De l'élégance à bon compte. Entièrement lavable, ce modèle avec plis français fera l'orgueil de votre salon ou de votre salle à manger. En blanc seulement. Grandeur 150 x 95.

Rideaux de style mirage

Valeur rég. \$64.99 **49⁹⁹**

En plus d'être ultra-chics, ils sont si facile d'entretien puisque entièrement lavables... Un mirage qui vous donnera l'impression d'un oasiss dans votre salon... En blanc. 150 x 95.

Rideaux tailleur, style Chantilly

Valeur rég. 14.99 **9⁹⁹**

Munis d'un passe-pôle, ils sont 100% polyester et entièrement lavables. Un classique qui a toujours sa place dans une maison de bon goût... En blanc seulement. Grandeur: 48 x 95.